

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



## Editorial



L'année 2018 a été marquée par la pose de la première pierre du Village Landais Alzheimer, au mois de juin à Dax. Projet emblématique de la volonté du Département d'innover dans le champ social, ce village initié par Henri Emmanuelli en 2015, marque aussi l'attention soutenue que porte notre collectivité aux plus vulnérables.

En 2018, la solidarité en direction de la famille, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap a constitué le premier domaine de dépenses avec 261 M€ sur 453 M€, soit 58 % du budget total.

Micro-crèches pour enfants en situation de handicap, déploiement de maisons d'enfants à caractère social, accompagnement des mineurs isolés dans un contexte difficile... La protection de l'enfance a été tout au long de l'année au centre de l'action départementale.

Soutien aux plus fragiles toujours avec l'expérimentation numérique pour mieux vieillir à domicile, innovation encore avec le projet « Chacun sa vie, chacun sa réussite » pour les jeunes adultes autistes, effort décuplé sur le logement social, soutien accru à l'économie sociale et solidaire, plan de déploiement du très haut débit: le Département a œuvré pour le bien-être des Landaises et des Landais mais aussi pour le développement de l'ensemble de ses territoires.

Pour répondre aux missions de solidarités humaines et territoriales, notre collectivité a maintenu en 2018 un haut niveau d'investissement, avec des dépenses de fonctionnement contenues et une taxe sur le foncier bâti inchangée.

Maintenir ce cap a exigé de l'initiative et une mobilisation sans faille des élus départementaux mais aussi des services de notre collectivité dont chacun reconnaît la compétence et le sens du service public.

A handwritten signature consisting of stylized initials 'XF' followed by a vertical line or 'L' shape.

Xavier, Fortinon  
Président du Conseil départemental des Landes



# Sommaire

<b>L'institution départementale</b>	7
<b>Cadrage budgétaire</b>	10
<b>Les temps forts de 2018</b>	12
<b>Renforcer les solidarités</b>	14
Les personnes handicapées	16
Les personnes âgées	18
La protection maternelle et infantile	20
La protection de l'enfance	22
Insertion et logement social	24
<b>Soutenir l'activité et l'emploi</b>	26
Le développement industriel et artisanal	28
Tourisme et thermalisme	30
La ferme Landes	32
La filière bois-forêt	33
Le domaine départemental d'Ognoas	34
L'économie sociale et solidaire	35
<b>Aménager le territoire</b>	36
Voirie et équipements	38
Aménagement numérique	40
Eau potable, assainissement et prévention des déchets	41
Développement local	42
Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes	44
Le SDIS	45
<b>Investir dans la jeunesse et promouvoir la culture</b>	46
Les collèges	48
Les parcours de jeunesse	50
Les sports	52
La lecture publique	53
Les actions culturelles	54
Le patrimoine historique et culturel	56
Les Archives départementales	57
<b>Préserver et valoriser le cadre de vie</b>	58
Sensibilisation au développement durable	60
Le littoral	61
Les espaces naturels sensibles (ENS)	62
L'espace rivière	63
Les itinéraires cyclables et de randonnée	64
<b>Les services départementaux</b>	66
Ressources humaines	68
Informatique, réseaux et télécommunications	69
Bâtiments départementaux, énergie et bois	70
<b>Adresses utiles</b>	71
<b>Sites web</b>	72



Le numérique au service des personnes âgées

# L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE



## L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE 2018

En application de deux lois du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, les Landes sont divisées en 15 cantons. Les électeurs de chacun des cantons élisent pour 6 ans, au scrutin majoritaire et à deux tours, un binôme constitué d'une femme et d'un homme, cette mesure étant destinée à promouvoir la parité.

Les premières élections départementales, organisées dans ce nouveau cadre, ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015. Ont ainsi été élus 15 conseillers (dont 8 nouveaux membres) et 15 conseillères (dont 13 nouvellement élues).

Cette composition a évolué en 2017, d'une part en raison du décès le 21 mars 2017 de son Président, M. Henri Emmanuelli, (remplacé dans son canton par M. Didier Gaugeacq) et d'autre part en raison de la démission le 28 juin 2017, de M<sup>e</sup> Geneviève Darrieussecq, élue députée et remplacée dans son canton par M<sup>e</sup> Muriel Crozes.

Le Conseil départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre. Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et préparés par les commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil départemental peut délibérer sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer ses compétences à la Commission Permanente.

# L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

À la suite du décès de M. Henri Emmanuelli, M. Xavier Fortinon a été élu à la présidence du Conseil départemental le 7 avril 2017.

Le Président est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental.

Il convoque le Conseil départemental, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonne les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers départementaux. Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice.

En 2018, le Président du Conseil départemental a proposé 205 rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission Permanente.

## LA COMMISSION PERMANENTE

L'Assemblée départementale élit sa Commission permanente qui se réunit en moyenne une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil départemental.

Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 9 conseillers départementaux élus à la représentation proportionnelle.

La composition de la Commission permanente a changé à 2 reprises en 2017. Suite à l'élection le 7 avril d'un nouveau Président, M. Xavier Fortinon qui a entraîné l'élection d'une nouvelle Commission permanente puis suite à l'élection de 2 conseillères départementales comme parlementaires (M<sup>me</sup> Lubin, sénatrice et M<sup>me</sup> Darrieussecq, députée).

Depuis le 20 octobre 2017, la Commission permanente est composée des membres suivants:

**Président:** Xavier Fortinon

**1<sup>er</sup> Vice-Président:** Dominique Coutière

**2<sup>e</sup> Vice-Présidente:** Odile Lafitte

**3<sup>e</sup> Vice-Président:** Jean-Luc Delpuech

**4<sup>e</sup> Vice-Présidente:** Muriel Lagorce

**5<sup>e</sup> Vice-Président:** Yves Lahoun

**6<sup>e</sup> Vice-Présidente:** Rachel Durquety

**7<sup>e</sup> Vice-Président:** Paul Carrère

**8<sup>e</sup> Vice-Président:** Olivier Martinez

**9<sup>e</sup> Vice-Présidente:** Dominique Degos

**Membres**

Catherine Delmon,

Gabriel Bellocq, Magali Valiorgue,

Mathieu Ara, Muriel Crozes,

Lionel Camblanne,

Marie-France Gauthier,

Alain Dudon, Chantal Gonthier.

## LES COMMISSIONS INTÉRIEURES

Réunies avant les séances plénières du Conseil départemental, les commissions intérieures examinent les dossiers relevant de leur domaine de compétence et désignent en leur sein un rapporteur chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

Elles sont présidées par:

■ Finances et affaires économiques:  
Dominique Coutière

■ Aménagement du Territoire  
(Infrastructures, équipements ruraux et transports, TIC):  
Olivier Martinez

■ Affaires sociales et logement:  
Paul Carrère

■ Agriculture et forêt:  
Dominique Degos

■ Affaires culturelles:  
Rachel Durquety

■ Éducation, Jeunesse et Sports:  
Muriel Lagorce

■ Administration générale  
et personnel: Paul Carrère

■ Environnement:  
Jean-Luc Delpuech

■ Tourisme et Thermalisme:  
Jean-Luc Delpuech



## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Instaurée dans les Landes en 1992, la démocratie participative prévoit la réunion de comités consultatifs et permet aux Landaises et aux Landais de saisir l'Assemblée départementale.

### Comités consultatifs

Les comités consultatifs permettent à toute personne qualifiée dans un domaine concernant l'action du Conseil départemental de participer, aux côtés des élus et des techniciens, aux réflexions engagées afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins de la population.

### Ouverture des débats à l'initiative des citoyens

Tout citoyen du département peut saisir le Conseil départemental d'une demande de débats portant sur des questions d'intérêt général dès lors qu'elles relèvent de la compétence de l'Assemblée départementale.

La demande, qui ne doit comporter qu'un seul objet, doit être présentée au moins par 2000 électeurs. Outre ces pratiques propres aux Landes, les lois du 1<sup>er</sup> août 2003 et du 13 août 2004 ont instauré des mesures destinées à renforcer la pratique de la démocratie participative au profit des administrés avec le référendum décisionnel local, la consultation des électeurs et la consultation d'initiative populaire.

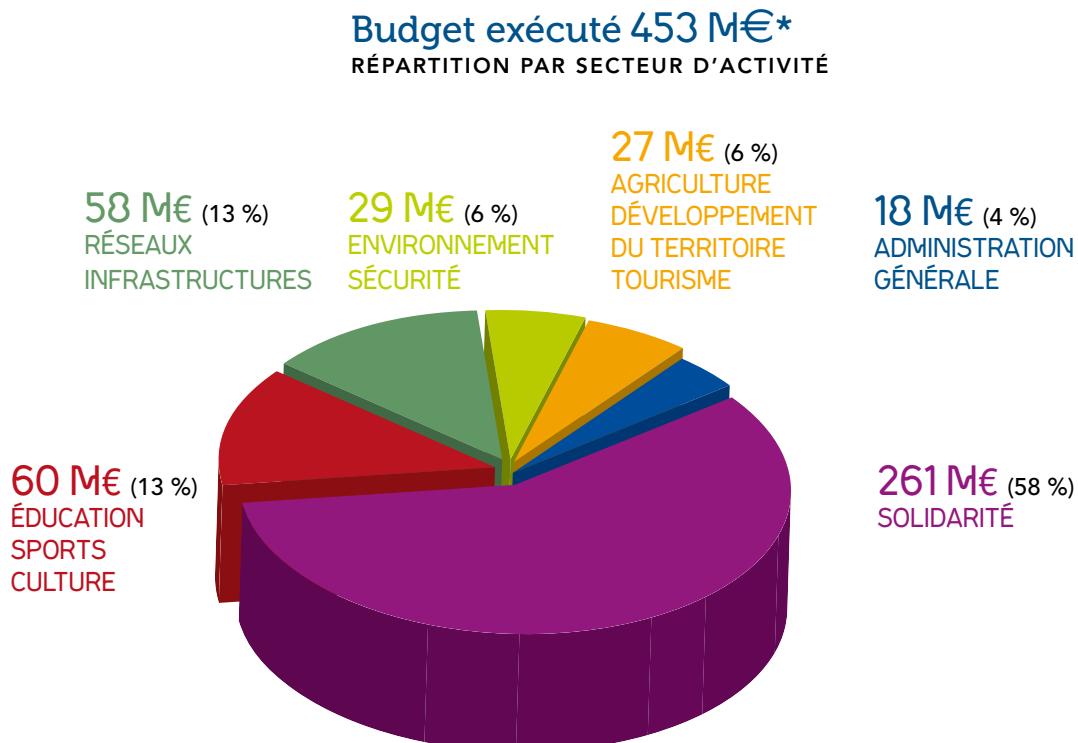
# CADRAGE BUDGÉTAIRE

10

rapport d'activité 18

L'attractivité du territoire landais et la progression de la population départementale ne se démentent pas.

Elles nécessitent, pour le Conseil départemental, un accompagnement permanent et l'adaptation des politiques de solidarité, d'infrastructures, d'éducation et d'aménagement du territoire.



\*après répartition des dépenses non fonctionnelles

## Les grands axes de l'action départementale en 2018

L'effort de **solidarité en faveur de la jeunesse et des ainés** s'accentue avec la mise en œuvre de **projets innovants** et notamment la construction du Village Landais Alzheimer, les actions de prévention de la perte d'autonomie (dispositif numérique pour faciliter le mieux être à domicile, soutien à la réalisation de résidences autonomie), le numérique à destination des collégiens (opération « un collégien, un portable »), l'amélioration des conditions d'accueil dans les collèges, et le pack XL pour les jeunes (aides à la licence sportive, au permis de conduire, à la complémentaire santé).

L'accompagnement à la réalisation d'**équipements structurants** continue afin d'assurer un développement équilibré et solidaire du terri-

toire: déploiement du haut débit, Agrolandes, investissements industriels du Port de Tarnos...).

Pour les **collèges**, en complément des travaux de maintenance générale, les opérations de restructuration et d'extension ont concerné principalement les collèges de Grenade-sur-l'Adour, Mont-de-Marsan Celle Gaucher, Pouillon, Saint-Sever, Saint-Pierre-du-Mont et Villeneuve-de-Marsan. Les études pour le futur collège d'Angresse et pour la restructuration complète du collège de Capbreton s'achèvent.

S'agissant de la **voie**, le programme courant (renforcement de chaussées, aménagement de traverses d'agglomération et opération de sécurité) et les travaux de réhabilitation des ouvrages d'art (pont de Bahus à Classun, pont de Miey à Soustons, pont de Béziers à Labenne)



ont été renforcés. **Les études pour le contournement du port de Tarnos** se poursuivent.

## Le budget de fonctionnement

La structure du budget départemental a été fortement modifiée par la loi NOTRe et le transfert à la Région (en cours d'année 2017) des compétences « transports » (non urbains de voyageurs, transports scolaires, voies ferrées) et des financements correspondants.

L'année 2018 a été également impactée par la mise en œuvre de la loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022 : elle fixe aux collectivités territoriales un objectif national annuel d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement. Non signataire de la contractualisation proposée par l'État, le Département conteste le taux de +1,05 % retenu pour la collectivité, soit la modulation maximale à la baisse prévue par les textes. Alors qu'une certaine latitude était laissée aux ser-

vices de l'État, les caractéristiques et spécificités de la collectivité n'ont pas été prises en compte (évolution des dépenses consacrées aux mineurs non accompagnés, impact des créations de place supplémentaires dans les établissements accueillant des personnes handicapées, transport de élèves handicapés et soutien à la filière avicole en période de crise). Cependant, **le Département a pu, en 2018, respecter le taux de croissance maximum fixé à 1,05 %** par l'État, pour ses dépenses de fonctionnement (à périmètre constant et après prise en compte des diverses atténuations prévues par la LPFP).

Il est à noter que dans le secteur de **l'aide sociale**, les allocations individuelles de solidarité ont connu une progression plus importante qu'en 2017.

## Le financement

Comme en 2017, le Département a fait le choix du maintien en 2018 du taux de la taxe foncière ; celui-ci est inférieur de 9,8 % au taux moyen des départements plaçant le Département des Landes parmi les 17 départements (France entière) et les 2 départements (Nouvelle-Aquitaine) ayant le taux de foncier le plus faible. La cotisation moyenne par habitation imposée dans les Landes est de 253 € soit 103 € de moins que la moyenne régionale. Après 4 années de réduction significative des dotations de l'État, celles-ci connaissent une relative stabilité alors que le dynamisme des droits de mutation se poursuit, à un rythme cependant moins soutenu. Pour la deuxième année consécutive, l'épargne progresse de façon significative.

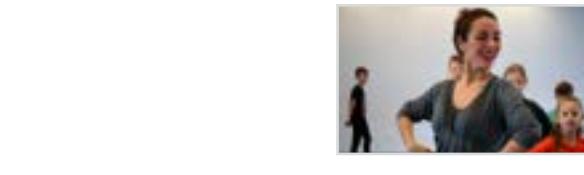
# LES TEMPS FORTS DE 2018



Bilan positif pour le plan de regroupement des petites parcelles suite à la tempête Klaus: 8 300 ha nettoyés et 9 100 reboisés



Les travaux d'Agrolandes démarrent à Haut-Mauco



Anabel Veloso initie des CM1-CM2 de Soustons au flamenco



La maison des services publics est inaugurée à Peyrehorade



« Culture en herbe » au collège de Labrit: initiation au théâtre et à l'écriture pour des 4<sup>e</sup>



Le parcours d'orientation de Commenacq créé par le SAPAL est inauguré



« Chacun sa vie, chacun sa réussite »: la démarche départementale pour accompagner les jeunes autistes



Espace cueillette, vente de légumes bio, de fleurs et d'arbres: c'est le printemps aux Jardins de Nonères



Agrilocal 40 : quand les acheteurs publics partent à la rencontre des producteurs



La pose de la 1<sup>re</sup> pierre marque le coup d'envoi du Village Landais Alzheimer



L'EuroVelo3 La Scandibérique est inaugurée



Handilandes accueille 2 000 personnes en situation de handicap et leurs familles/ accompagnateurs

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

# LES TEMPS FORTS DE 2018

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
 Le festival Arte Flamenco a 30 ans	 À Samadet, le musée de la faïence et des arts de la table	 Les Archives départementales lancent leur premier escape game	 Pique-nique gourmand, musical et sportif au domaine d'Ogoas	 La fibre optique s'installe à Saint-Geours-de-Maremne	 Des spécialistes du monde entier se retrouvent à Arjuzanx pour parler de la grue cendrée
 Après les chantiers citoyens de nettoyage des plages au printemps, place à la distribution de cendriers et de sacs à déchets l'été	 À Hastingues, le site de l'abbaye d'Arthous	 Un franc succès pour le salon « Le Polar se met au vert »	 Des nouveautés et plus de contenus sur <b>Medialandes.fr</b> , version 2018		 « Les Landes des possibles » : comment inscrire les Landes dans une démarche de développement durable ?



# RENFORCER LES SOLIDARITÉS

14 - 25



Le Village Landais Alzheimer  
en construction à Dax

# 255,9 M€

L'innovation sociale qui s'est affirmée en véritable ambition départementale s'est poursuivie en 2018 autour de deux dynamiques : anticiper les besoins des personnes âgées et mobiliser l'ensemble des nouvelles connaissances dans tous les domaines — médicaux, psychologiques et scientifiques — pour y répondre.

L'année 2018 connaît des avancées significatives pour 2 projets majeurs et permet le lancement d'une troisième initiative.

## ■ Le Village Landais Alzheimer

Ce projet a été validé par arrêté conjoint du Président du Conseil départemental des Landes et du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (28 décembre 2016) et son exploitation a été confiée à un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Le site de Dax a été retenu pour accueillir 120 résidents accompagnés par 120 salariés soutenus par 120 bénévoles. La 1<sup>re</sup> pierre symbolique a été posée le 4 juin 2018. Les travaux ont démarré sur le site. Par ailleurs, les comités scientifique et éthique ont été mis en place. Une délégation du Danemark a été reçue le 26 novembre 2018 pour travailler sur les projets européens. Enfin, la sensibilisation des bénévoles a été mise en place.

## ■ Le numérique au service des personnes âgées

Une convention de recherche et de développement a été conclue avec le Groupe La Poste pour tester un équipement numérique auprès des personnes âgées. Cette expérimentation commencée en décembre 2016 s'est déployée en 2017 et en 2018. 40 volontaires ont testé un bouquet de services numériques qui doit permettre de sécuriser les personnes âgées, de maintenir le lien social et d'alerter en cas de besoin.

## ■ L'initiative landaise pour l'autisme

Le Conseil départemental a pris une initiative destinée à proposer une solution nouvelle pour pallier les difficultés rencontrées par les parents. « Chacun sa vie, chacun son projet » s'adresse à toutes les familles et en particulier à celles qui ont des enfants de 15 à 25 ans et qui sont en recherche d'un hébergement et d'une prise en charge. Par ailleurs, les propositions sont également en cours d'élaboration concernant l'aide aux aidants et le répit. Autour de cette initiative, les différentes associations landaises sont regroupées.

## Les personnes handicapées

16 22

## Les personnes âgées

18 24

## La protection maternelle et infantile

20

44,8 M€

# LES PERSONNES HANDICAPÉES

## LE CONTEXTE

Le Conseil départemental a poursuivi les actions du Schéma landais en faveur des personnes vulnérables 2014-2020. Cette concrétisation s'effectue en lien avec la soixantaine de partenaires associatifs ou institutionnels.

## LES ACTIONS



### Le service sport intégration et développement (SSID)

Ce service, unique en France, mutualise des moyens humains et matériels du Conseil départemental, de l'ADAPEI des Landes, du Comité départemental Sport Adapté et du Comité départemental Handisport, dans le but de favoriser la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap et de participer à leur insertion sociale.

C'est ainsi que divers projets se poursuivent afin de répondre au mieux aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) et des besoins recensés par le Département:

- Projet « Sport et Psy » : 7 journées ouvertes aux personnes en situation de handicap psychique. À chaque session, une quarantaine de personnes a pu pratiquer l'escalade, le tir à l'arc, la boxe...

- Projet « Sport et Autisme » : 4 journées sportives ouvertes aux personnes autistes. À chaque session, une soixantaine de personnes, a découvert de nouvelles activités physiques et sportives adaptées.
- Projet « Savoir Nager » : enjeu sécuritaire de société d'une part mais aussi facilitant l'accès aux nombreuses activités physiques nautiques et de pleine nature en toute sécurité pour les personnes en situation de handicap.
- Projet « Savoir Rouler » : enjeu en termes d'autonomie pour les personnes en situation de handicap pour qui, savoir faire du vélo, est une possibilité supplémentaire de déplacement au quotidien.
- Projet « Sport Santé Bien-Être » : lutte contre la sédentarité.

### L'accueil en foyer d'hébergement

L'année 2018 a été marquée par :

- l'extension de 4 places du foyer de vie de Moustey (handicapés mentaux)
- la création de 10 places d'hébergement permanent au foyer de Tarnos (handicapés moteurs)
- le fonctionnement du SAMSAH TSA géré par l'ADAPEI
- la finalisation de la 1<sup>re</sup> tranche de travaux de réhabilitation du foyer André Lestang à Soustons
- la mise en conformité du SAVS Emmaüs à Saint-Martin-de-Seignanx (30 places)
- la signature de 2 CPOM pour le foyer « Les Cigalons » à Lit-et-Mixe et le foyer « Le Majourau » à Mont-de-Marsan.

### Handilandès : 14<sup>e</sup> édition

Les journées Handilandès ont connu une nouvelle fois un succès important.

La manifestation s'est déroulée en 4 étapes :

- à Soustons avec une journée Activités Physiques de Pleine Nature,
- le jeudi 7 juin au matin, rencontres départementales de la Cellule Handicap, pilotées par la Jeunesse au Plein Air puis soirée pour fêter les 10 ans du label « Valides-Handicapés, pour une pratique sportive partagée ».
- La journée du vendredi 8 juin, traditionnellement consacrée aux pratiques culturelles s'est achevée par un temps fort autour de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- Handilandès s'est clôturé par un week-end sportif à Mont-de-Marsan.

180 bénévoles  
2 700 participants

## LES ACTIONS (SUITE)



### La Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH)

Après une phase d'expérimentation, la MLPH a poursuivi son engagement autour du dispositif « réponse accompagnée pour tous », l'objectif étant de trouver des solutions aux situations les plus complexes, incluant des alternatives individualisées pour pallier le manque de places en établissement.

42 situations ont été traitées dans le cadre du « dispositif d'orientation permanent » mis en place pour traiter spécifiquement ces situations. 32 plans d'accompagnement global ont été élaborés conjointement avec les familles et les partenaires.

### Les JARDINS DE NONÈRES : ESAT et EAD

En 2018 a été lancée la préfiguration d'un Pôle Ressource Adulte cohérent, diversifié et sécurisé, pour un accompagnement personnalisé d'adultes reconnus travailleurs handicapés. Le dispositif « Emploi Accompagné », co-porté par le SATAS du CDE et l'ADAPEI des Landes complète cette palette en favorisant l'accès et le maintien des personnes dans l'emploi en milieu ordinaire.

Par ailleurs, une nouvelle antenne de l'entreprise adaptée a été inaugurée: située à Peyrehorade, elle accueille cinq salariés et rayonne dans tout le sud du département.

Fruit du partenariat étroit existant entre les Jardins de Nonères et CAPEMPLOI, la dynamique d'accueil d'apprentis en situation de handicap, amorcée en fin d'année 2016 s'est poursuivie en 2018 avec la présence de deux apprentis dans les ateliers « plants de légumes » et « mécanique » et ce, par le biais du conventionnement existant entre le Conseil départemental et le FIPHFP.

Dans une préoccupation partagée des conditions de travail quotidiennes des ouvriers, la signature d'un contrat de prévention avec la Mutualité Sociale Agricole Sud-Aquitaine (MSA) pour l'ESAT permet de disposer de leviers d'amélioration en termes de santé et de bien-être au travail des ouvriers.

Les Jardins de Nonères ont largement participé à Handilandès via le collectif des ESAT qui s'est mobilisé pour la soirée du 8 juin consacrée à l'inclusion professionnelle.

L'établissement a également participé au DuoDay dont la première édition nationale s'est tenue le 26 avril. Vingt-cinq stages d'une journée ont, à cette occasion, été organisés dans l'ensemble des services portés par les Jardins de Nonères et le SATAS.



## LES CHIFFRES CLÉS

- **36 138** personnes ont un droit ouvert auprès de la MLPH soit **8,8 %** de la population landaise
- **1 344** personnes bénéficient de la prestation de compensation handicap, ce qui représente un montant de **9,36 M€**
- **9 000** demandes de cartes mobilité inclusion effectuées

**Lire aussi p.15**

**L'INITIATIVE LANDAISE  
POUR L'AUTISME**

# LES PERSONNES ÂGÉES

## LE CONTEXTE

La déclinaison des différents dispositifs issus de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement s'est poursuivie en 2018.

## LES ACTIONS

### Le service d'animation de prévention et d'accompagnement des Landes (SAPAL)

Unique en France à une échelle départementale, le service participe à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées; il vise à répondre aux problématiques liées au passage à la retraite, à agir contre les effets du vieillissement et à lutter contre l'isolement.

Parmi les actions proposées en 2018 (activités physiques, culturelles, sociales et de loisirs), on peut citer:

- Le développement du réseau de bénévoles: près de 300 retraités s'engagent bénévolement chaque année au sein des différents projets;
- Plus de 500 séances de formation: cours de langues, informatique, vidéo, arts de la table, code et conduite, secourisme... sur l'ensemble du département;
- Le lancement de nombreux projets autour de la transmission, l'inter-génération, la mixité so-

ciale, la promotion et l'éducation à la santé en lien avec des publics variés: enfants (scolaires, collégiens, hospitalisés), résidents d'EHPAD, personnes en situation de handicap, détenus en centre pénitentiaire, migrants mineurs.

Près de 4 000 personnes différentes ont participé directement aux quelque 2 300 temps d'animations proposés. Plus de 32 000 retraités et personnes âgées (individuels, en club de 3<sup>e</sup> âge ou résidents d'EHPAD) sont touchés par le service (action, information, aide financière...).



## LES CHIFFRES CLÉS

- **10 416** personnes bénéficient d'un accompagnement financier du Conseil départemental
- **5 700** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile
- **4 700** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissement
- **1 100** bénéficiaires de l'aide sociale en établissement
- **1 350** personnes accompagnées dans leur projet de vie par les centres locaux d'information et de coordination (CLIC) et le numéro Vert Im'Age
- **244** clubs de 3<sup>e</sup> âge reçoivent une subvention de 360 €

## LES ACTIONS (SUITE)

### Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Le Conseil départemental a continué sa politique de soutien financier aux opérations d'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des résidents dans les EHPAD, pour un montant de plus de 4 M€.



### Le service de téléalarme

Au 31 décembre 2018, 7 623 foyers représentant 9 000 personnes, bénéficient du dispositif landais de téléalarme, soit 10 % des personnes de 65 ans et plus.

### Un dispositif d'aide à domicile renforcé

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) renforce l'aide pour les personnes âgées ayant le moins de revenu et celles présentant le plus fort niveau de dépendance. Elle apporte également un soutien aux aidants familiaux. Au 31 décembre 2018, 5 700 personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Cette loi a par ailleurs institué une conférence des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie, véritable innovation dans ce domaine.

Le Président du Conseil départemental des Landes est le pilote de ce nouvel outil. En 2018, une quarantaine d'opérateurs sont intervenus auprès d'environ 4 000 personnes âgées dans le cadre du programme de prévention. Le financement de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) permet de proposer des actions de prévention collectives ou individuelles pour retarder le plus possible la perte d'autonomie et favoriser le lien social. En parallèle, la politique d'amélioration de la qualité des services rendus à domicile continue à se développer avec le soutien de la CNSA.



### LIRE AUSSI p.15

**Les avancées significatives pour les projets Village Landais Alzheimer et « Le numérique au service des personnes âgées »**

## LE CONTEXTE

## LES ACTIONS

L'action du Département en matière de protection maternelle et infantile s'articule autour de la prévention sociale et médico-sociale, l'accompagnement en matière d'accueil de la petite enfance et l'évaluation des demandes d'adoption.

### Les Centres de Planification et d'Éducation Familiale

Les CPEF assurent des missions de conseil, d'information et d'accompagnement sur la sexualité et la contraception - des jeunes notamment; ils interviennent dans la prévention des violences intrafamiliales. Sept lieux de consultations répartis dans le département accueillent chaque année environ 3 000 personnes pour des consultations médicales et des entretiens de conseil conjugal et familial.

Plus d'un quart des consultants a moins de 25 ans, plus d'un sur cinq est mineur, 2/3 des consultations ont pour motif la contraception.

Par ailleurs, environ 3 000 collégiens et lycéens bénéficient chaque année d'une séance d'information et d'éducation à la vie sexuelle et affective.

### Lutte contre les violences faites aux femmes

Le Département s'engage dans la prévention des violences faites aux femmes en collaboration avec les différents partenaires:

- Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui bénéficie d'un poste cofinancé « Référent violence » assure une prise en charge globale, personnalisée et dans la durée, des femmes victimes de violences au sein du couple dans tout le département.

- Une étroite collaboration est également nouée avec les services de Gendarmerie et les différents intervenants en périnatalité, dont le Réseau Périnat Nouvelle-Aquitaine au premier plan.

- Le CPEF a par ailleurs lancé en 2016 un groupe de travail pour l'amélioration de la prise en charge des femmes enceintes victimes de violence.

### Projet expérimental de prévention en milieu scolaire

Pour prévenir la déscolarisation des enfants de 3 à 6 ans, la PMI mène une action avec l'Éducation Nationale et le Centre médico-psychologique dans 5 écoles du secteur de Villeneuve: Bougue, Hontanx, Mazerolles, Pujo-Le-Plan et Villeneuve-de-Marsan. Il s'agit de soutenir et d'étayer le corps enseignant dans l'accueil et la prise en charge des jeunes enfants en difficulté, tout en accompagnant et aidant les parents dans cette démarche. Ce projet est en cours d'extension à Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont.



## LES ACTIONS (SUITE)

### Projet expérimental de coparentalité

En cohérence avec le Schéma départemental des Services aux Familles, le Département s'est engagé pour 3 ans (2017-2019) avec la CAF dans une action de prévention originale, basée sur un dispositif de soutien à la parentalité pour les enfants de 0 à 6 ans. Il s'agit d'un service prépayé d'assistantes maternelles pour des parents en difficulté affective ou d'éducation, proposé par les services du département après repérage de situations carentées. Depuis son ouverture, 21 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif particulièrement innovant et adapté aux familles nécessitant un soutien éducatif.



### L'accueil du jeune enfant

Le dispositif d'accueil s'appuie sur une offre d'accueil individuel et collectif.

2 087 assistants maternels agréés dont 1 947 en activité offrent 7 323 places.

En 2018, 32 places en établissement ont été créées (10 à Soorts-Hossegor, 7 à Sore, 5 à Pouillon, 10 à Saint Pierre du Mont). 10 places ont été fermées à la halte-garderie itinérante d'Aire-sur-l'Adour.

Le dispositif d'accueil de la petite enfance se diversifie notamment par la création de 6 maisons d'assistantes maternels (MAM) : à Mont-de-Marsan (3 assistants maternels pour 9 places), à Tarnos (2 assistants maternels pour 6 places), à Parentis-en-Born (2 assistants maternels pour 8 places), à Clermont (2 assistants maternels - 8 places), à Saint-Paul-lès-Dax (3 assistants maternels - 12 places), à Narrosse (3 assistants maternels - 9 places).

### LES CHIFFRES CLÉS

au 31 décembre 2018

- **8 775** enfants peuvent être accueillis par le dispositif [8 640 en 2017]
- **2 087** assistants maternels agréés, hors ceux exerçant en crèche familiale, dont **1 947** en activité qui offrent **7 323** places
- **53** établissements d'accueil collectif et familial de la petite enfance présentent une capacité de **1 452** places (dont **201** places en crèche familiale et **107** places en micro-crèche)
- **6** maisons d'assistantes maternels créées

**47,5 M€**

## LA PROTECTION DE L'ENFANCE

### LE CONTEXTE

Le lien entre handicap et protection de l'enfance est une préoccupation majeure depuis la venue du Défenseur des droits dans notre département en septembre 2015. En lien avec les préconisations du rapport « zéro sans solution », le partenariat entre le secteur médico-social et protection de l'enfance a été renforcé pour les situations les plus complexes. Dans cette continuité, le Département a également engagé une étude nationale en lien avec le CREAL Aquitaine portant sur l'enfance en danger et en situation de handicap. Plusieurs réunions ont eu lieu en ce sens courant 2018 et le CREAL a pu réaliser une étude sur dossier des situations communes sur un échantillonnage.

### LES ACTIONS

#### Mineurs non accompagnés : un dispositif qui doit s'adapter

L'année 2018 a de nouveau été impactée par la prise en charge massive de mineurs non accompagnés. Au 31 décembre 2018, ce sont 159 primo-arrivants qui ont été accueillis. Outre, la mise à l'abri, le Département s'est vu confié 94 jeunes MNA en 2018, portant ainsi à 214 l'effectif total de MNA pris en charge fin 2018 (confiés ASE+CJM), soit 225 avec les jeunes mis à l'abri. Cette recrudescence

d'arrivées a contraint les services départementaux à mettre en œuvre des conventions avec des partenaires médico-sociaux pour permettre l'accueil de ces jeunes. C'est dans ce contexte qu'une convention d'appui aux politiques d'insertion a été signée le 11 avril 2017 avec le représentant de l'État. Conclue pour trois ans, elle a permis de mobiliser le Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI) pour soutenir principalement deux dispositifs d'insertion par le logement, permettant ainsi l'accueil et l'accompagnement de 24 jeunes.



### LES CHIFFRES CLÉS

- **1 136** Informations Préoccupantes ouvertes en 2018, dont **463** ont conduit à un signalement auprès de l'autorité judiciaire
- **1 544** enfants confiés dont **780** à des assistants familiaux, le placement familial restant une modalité d'accueil forte et privilégiée par la politique départementale
- **28** nouvelles candidatures en vue de l'obtention d'un agrément d'adoption ont été instruites au cours de l'année ayant donné lieu à **9** agréments
- **4** enfants issus de l'adoption internationale sont arrivés dans les Landes
- **2** pupilles de l'État ont été adoptés

## LES ACTIONS

### Des investissements soutenus pour les structures d'accueil

Le projet de Maison d'enfants à caractère social avec soins intégrés (MECCSI) a pu voir le jour pour une entrée en service au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Centre hospitalier de Mont-de-Marsan a construit le bâtiment, l'Association de Sauvegarde et d'Action Educative des Landes (ASAEL) en assure l'exploitation.

Les travaux des MECS de l'ASAEL à Dax et Mont-de-Marsan ont pris fin pour un accueil effectif des jeunes en juillet 2018.

Restauration à la MECS de Tarnos



### Le Centre départemental de l'Enfance

Le CDE se compose d'établissements et services financés par le Département et l'État; il offre une multitude de prises en charge selon les profils, besoins ou handicaps des personnes accueillies.

Dans le cadre du dispositif départemental de protection de l'enfance, le **Foyer de l'Enfance** assure l'accueil d'urgence 24h/24h, 365 jours par an, de mineurs (de l'âge de la marche à 21 ans) en difficulté ou en danger confiés par sa famille ou par mesure judiciaire au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. En 2018, 91 jeunes ont été suivis entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, 87 accueils et 74 orientations ont été réalisés.

Le **Foyer de l'Enfance** a suivi également 134 mineurs non accompagnés en 2018; 105 accueils et 73 orientations ont été réalisés.

Le **Centre Familial** assure l'accueil et d'hébergement 365 jours par an, des enfants (âgés de moins de 6 ans), des femmes enceintes et des mères/pères/parents avec leurs enfants, mineurs ou majeurs, isolés, en situation de danger ou en grande difficulté. 89 personnes (31 mères, 1 père, 5 couples et 47 enfants) ont été suivies en 2018. 42 parents dont 8 mineurs et 47 enfants ont été accueillis, 30 parents dont 5 mineurs et 32 enfants ont été orientés.

L'année 2018 a été marquée par la livraison du bâtiment du groupe des jeunes enfants, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> tranche des travaux de restructuration et de reconstruction des locaux du **Foyer de l'Enfance**. Les locaux proposent un cadre de vie structurant et apaisant en réponse aux besoins actuels.

Dans le champ du handicap adulte, le **Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** s'occupe de 30 adultes handicapés déficients intellectuels.

Au 31 décembre 2018, 39 personnes ont été accompagnées, dont 26 hommes et 13 femmes, âgées de 16 à 54 ans.

L'**Établissement public de soins, d'insertion et d'intégration (EPSII)** relevant de la compétence de l'État a accueilli 902 personnes, réparties de la façon suivante :

- **l'Institut médico-éducatif:** 114 jeunes,
- **le Centre médico-psicho-pédagogique (CMPP** de Mont-de-Marsan, de Dax et leurs antennes respectives): 609 enfants, 13 566 séances,
- **les Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques** (Morcenx et Pays Dacquois): 71 enfants et adolescents,
- **les Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD):** 66 enfants et adolescents,
- **l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail** a employé 42 travailleurs handicapés en prestation de service, soit 29 équivalents temps plein.

Le **Centre départemental de l'Enfance** a étendu son partenariat avec l'ADAPEI dans la mise en œuvre du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (zéro sans solution, situations critiques 40). Ceci s'inscrit dans la continuité de la collaboration existante, notamment en ce qui concerne la gestion des 9 places « Troubles envahissants du développement » déployées dans le nord du département. Parallèlement, le CDE s'est engagé à renforcer sa politique de prévention notamment par la signature d'une convention avec l'association La Source, spécialisée dans les addictions.

# INSERTION ET LOGEMENT SOCIAL

## LE CONTEXTE

Le Conseil départemental des Landes a actualisé sa politique en faveur de l'insertion des personnes en difficulté en adoptant en 2016 le Pacte territorial de l'insertion qui est désormais le cadre des politiques en direction des plus démunis. Il s'articule autour de 3 principes fondamentaux:

- conforter un accompagnement de proximité pour le public en situation de fragilité,
- renforcer les richesses des territoires génératrices d'innovation sociale et économique,
- co-construire une gouvernance renouvelée.

## LES ACTIONS

### Une proximité accrue

Une quinzaine d'épiceries sociales permettent aux personnes les plus démunies de s'approvisionner. Au total plus de 2494 foyers ont bénéficié d'une aide alimentaire. Dans le même domaine, l'Estanquet des familles à Dax cherche à éviter les gaspillages et à aider les familles en difficultés alimentaires: il a distribué 1816 repas en 2018.

La plateforme « Solutions Mobilité » qui a vu le jour en avril 2016, dans les secteurs du Seignanx, du Grand Dax, d'Orthe et Arrigans, a consolidé l'accompagnement des publics dans la prise en charge de leur mobilité pour faciliter leur autonomie socio-professionnelle.

### Le développement du soutien aux initiatives environnementales

Les trois structures - Landes Partage, Landes Ressourcerie et Voisinage - continuent à développer leur activité recyclerie favorisant ainsi l'insertion de plusieurs personnes en difficulté.

### L'apport du Fonds Social Européen (FSE)

Le Département et l'Europe s'engagent pour faciliter l'insertion des personnes les plus défavorisées. 34 opérations ont été programmées dont 19 se sont poursuivies en 2018. Ainsi, 2238 personnes ont connu une amélioration de leur parcours en obtenant une qualification, une formation ou un emploi.

## LES CHIFFRES CLÉS

### Le RSA

- **7 960** foyers perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA) au 31 décembre 2018 (7 938 en 2017)
- **Plus de 46,5 M€** d'allocations RSA financées par le Département
- **3 468** contrats d'engagement réciproque (CER) étudiés pour validation et **5 174** CER actifs, dont **3 847** auprès d'un référent départemental, concernant **8 020** actions d'insertion différentes.
- **2 273** nouvelles orientations effectuées vers un référent RSA et **8 591** orientations en cours dont **4 666** dans le champ professionnel.



## LES ACTIONS (SUITE)



En 2018, le Département des Landes s'est vu attribuer une seconde subvention globale FSE de 1,75 M€. Les actions seront programmées par appel à projet entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2021.

Cinq appels à projets ont été ouverts sur les dispositifs suivants :

- accompagner vers l'emploi les personnes les plus en difficultés et faciliter la levée des freins au cours de leurs parcours ;
- mobiliser les employeurs pour prendre en compte les compétences des personnes les plus éloignées de l'emploi et favoriser leur insertion ;
- renforcer le recours aux clauses sociales et le soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique ;

■ soutenir les projets sociaux et environnementaux innovants (externe). Douze opérateurs ont déposé treize demandes de subvention.

D'autre part, 45 associations ont également bénéficié grâce au FSE d'un accompagnement dans la cadre du dispositif local d'accompagnement (DLA), pour développer leur projet associatif ou rechercher des aides financières.

### Les clauses sociales

Pour le Conseil départemental, ce sont 14 nouveaux marchés attribués en 2018 soit 57 lots pour un volume contractualisé de 32 000 heures d'insertion : plus de 60 % de ces heures concernent le marché de travaux du Village Landais Alzheimer à Dax.

En 2018, 23 marchés du Conseil départemental totalisent 17 500 heures d'insertion réalisées par 91 personnes. Par ailleurs, le Département soutient les initiatives en matière de clauses sociales réalisées sur son territoire.

Ainsi le chantier d'élargissement de l'autoroute A63 a généré 50 000 heures d'insertion pour des publics éloignés de l'emploi sur toute la durée de ce chantier.

### L'insertion par l'activité sociale

Les travailleurs sociaux mettent en place des actions collectives permettant de travailler sur le lien social, la confiance en soi ou la valorisation des compétences. Destinés à des personnes bénéficiaires de minima sociaux, pour lesquelles des freins ont été identifiés (manque de confiance, isolement, difficultés budgétaires, administratives, problème de santé...), ces ateliers s'inscrivent dans un parcours global d'insertion, permettant de travailler sur le projet socio-professionnel de la personne.

À titre d'exemple, a été organisée en septembre, une action pour sensibiliser les jeunes à l'écologie, la citoyenneté et l'entraide.

15 jeunes suivis par la Prévention Spécialisée départementale et des mineurs non accompagnés, sont partis pour un séjour itinérant à vélo : 4 jours pour traverser le département de Mont-de-Marsan à Labenne, en empruntant les pistes cyclables et voies vertes départementales. À chaque étape les attendait un mini-chantier éco-citoyen ou culturel au bénéfice des communes accueillantes.

### Le logement social

Le Département soutient les opérations menées par XL Habitat, gestionnaire de l'ensemble des logements sociaux du département.

- 348 nouveaux logements en construction à Amou, Aureilhan, Castets, Dax, Mimizan, Mont-de-Marsan, Ondres, Poyanne, Saint-Julien-en-Born, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Paul pour un montant de 1,18 M€.
- 144 logements en bois en réhabilitation à Labouheyre, Lipostey, Lue, Maillères, Mezos, Onesse-et-Laharie, Pissos, Rion-des-Landes, Roquefort, Sabres, Solférino, Saint-Paul-lès-Dax pour un montant de 0,90 M€.



## LES CHIFFRES CLÉS

- **4 565** foyers ont bénéficié d'une aide du Fonds Départemental d'aide financière aux familles dont **1 261** au titre de l'accès au logement
- **36 257** personnes ont bénéficié d'un accueil par les assistantes sociales du département
- **523** familles ont été accompagnées par les conseillères en économie sociale et familiale du Département



SOUTENIR L'ACTIVITÉ  
& L'EMPLOI

26 - 35



**Le développement industriel et artisanal** 28

**Tourisme et thermalisme** 30

**La ferme Landes** 32

**La filière bois-forêt** 33

**Le domaine départemental d'Ognoas** 34

**L'économie sociale et solidaire** 35

## LE CONTEXTE

Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, les interventions du Conseil départemental en matière économique s'inscrivent dans le cadre fixé par le Schéma régional du développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté le 19 décembre 2016 par la Région Nouvelle-Aquitaine et se sont concrétisées par la signature de deux conventions pour se conformer à ces nouvelles règles :

- la convention de délégation de l'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises des EPCI au Département des Landes ;
- la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine sur les filières agro-alimentaires, bois et pêche qui permet au Département de soutenir les projets d'investissement matériel des entreprises de ces secteurs d'activité par des subventions en complément de la Région.

## LES ACTIONS

### Aides à l'immobilier d'entreprise

En 2018, 17 communautés de communes ou d'agglomération sur 18 ont signé la convention de délégation de l'octroi de l'aide à l'immobilier d'entreprises avec le Département. Cela s'est traduit par l'attribution de 19 aides aux projets immobiliers portés par des entreprises landaises :

- sur le volet industriel: 14 aides pour un montant global de 1 043 375 €.
- sur le volet artisanat: 5 aides pour un montant global de 237 117 €.

### LES CHIFFRES CLÉS

#### Atlantisud, la zone d'activités économiques à Saint-Geours-de-Maremne

- **43,7** hectares vendus + 17,2 hectares réservés dont 9,8 hectares sous compromis de vente
- **93** hectares restent à commercialiser soit **60 %**
- **854** salariés, 783 sur le parc et 71 dans les entreprises de Domolandes dont 1/3 en création nette
- **78 %** de taux d'occupation des locaux du Technopôle Domolandes
- Un nouvel espace de **212 m<sup>2</sup>** à usage de bureaux a été créé dans les locaux exploités par Domolandes, à côté de l'Espace Construction Virtuelle (ECV)
- **60 M€** d'investissements des entreprises sur le site
- **35,7 M€** investis par la SATEL
- Crédit de **607** emplois nets sur la commune de Saint-Geours entre 2008 et 2015 (Insee), soit une augmentation de 40 %
- Demandes d'autorisation de cession de la SATEL au prochain Comité Syndical (préalable à l'acte de vente définitif) : **9,4** hectares
- Potentiel des projets en cours : **28 671 m<sup>2</sup>** de bâtiments, **386** postes de travail, pour l'essentiel en création nette
- Fin de la concession d'aménagement : **2028**
- Impact de l'abandon du dossier Immochan, pour lequel une assiette foncière de **29** hectares était sous compromis de vente.

## LES ACTIONS (SUITE)



### Les syndicats mixtes à vocation économique

- Démarrage des travaux d'aménagement de l'extension du parc d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor.
- Démarrage des travaux d'aménagement de la ZAC de l'Hermitage-Northon à Saint-Martin-de-Seignanx. Cette opération confiée par le syndicat mixte d'aménagement des parcs d'activités du Seignanx à la SATEL, s'étend sur 63 hectares. Elle se réalisera en 5 tranches et proposera à terme aux entreprises 33,8 hectares cessibles.

### 2018 : année de lancement pour le GIP Agrolandes

Après avoir défini les trois axes de développement que sont « l'agriculture numérique », la « valorisation des coproduits » et la biosécurité dans la filière Palmipèdes/Volailles, les projets de développement se sont poursuivis tout au long de l'année 2018 au travers du GIE Agrolandes Entreprises et de ses 36 entreprises.

Le GIP Agrolandes a travaillé notamment sur la valorisation des jus d'ensilage de maïs en partenariat avec Aquitaine Légumes Surgelés à Saint-Sever. Les viscères et les peaux de poissons sont également à l'étude afin de mettre en place un centre de valorisation basé sur le territoire et ce avec les industriels producteurs du gisement landais: Aqualande, Delmas et Labeyrie. Une étude d'envergure portant sur la stratégie circulaire de l'eau à l'échelle des sites agro-industriels a été lancée. L'objectif est

de réduire, recycler et réutiliser au maximum les effluents issus des sites de transformation agroalimentaire landais.

Le GIP Agrolandes a également tissé un certain nombre de liens avec des partenaires techniques, institutionnels et financiers, le plus marquant étant le partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour la création d'une chaire universitaire dédiée aux matériaux bio sources issus des coproduits agricoles ou agro-industriels.

En ce qui concerne le bâtiment Agrocampus et la pépinière, l'année 2018 a permis à l'équipe du GIP de rencontrer les prospects intéressés pour intégrer le bâtiment. Une dizaine d'activités envisagent de s'installer à l'ouverture du bâtiment en novembre 2019. Il sera également le siège du GIP chargé d'animer le technopôle sur le futur parc d'activités.



# TOURISME ET THERMALISME

## LE CONTEXTE

Le tourisme et le thermalisme sont des composantes importantes de l'économie du département qui compte près de 420 000 lits touristiques. Les Landes sont le premier département thermal avec 76 500 curistes et le troisième département de la Nouvelle-Aquitaine pour le nombre de nuitées d'avril à septembre.

Pour renforcer son attractivité, le Département s'est donné l'objectif de devenir une véritable destination touristique pluri-saisonnière et multi-activités. Pour l'atteindre, le schéma départemental du tourisme et du thermalisme fixe une stratégie visant à valoriser le tourisme dans toutes ses dimensions: aménagement, environnement, économie, social et image. Il s'articule autour de 3 axes:

- Encencher un nouveau cycle d'investissement touristique et valoriser le secteur thermal;
- Valoriser la pluralité des filières;
- S'adapter à l'e-tourisme et fédérer les acteurs.

## LES ACTIONS

### Aménagement durable des stations littorales

Le Département participe à la politique d'aménagement durable des stations littorales initiée dans le cadre du GIP Littoral Aquitain. En 2018, les communes de Moliets-et-Maâ et de Seignosse ont bénéficié d'une aide départementale de 132 000 € pour 1 861 000 d'études et de travaux.

### Marque Landes

Le Département a engagé avec le Comité départemental du tourisme, l'ensemble des communautés de communes, les deux communautés d'agglomération et les trois chambres consulaires une réflexion sur une stratégie de marque territoriale à déclinaison touristique partagée « Landes ».

À l'automne 2018, a été présentée l'étude de notoriété, d'attractivité et d'image sur les Landes réalisée par le cabinet

IFOP et lancée l'étude de définition de la marque territoriale confiée au cabinet Hôtel République.



## LES CHIFFRES CLÉS

- **1 949 500 €** d'aides au Comité départemental du Tourisme
- **686 000 €** de participation du Département au fonctionnement et aux investissements du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- **195 000 €** d'aide départementale pour 2 équipements
- **100 000 €** d'aide départementale pour 4 hôtels-restaurants, un meublé de tourisme et 5 chambres d'hôtes
- **73 000 €** pour l'accompagnement à l'organisation locale du tourisme
- **53 000 €** de participation au fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral Aquitain

## LES ACTIONS (SUITE)

### Accompagnement de la filière thermale

L'hôtel Le Splendid, rénové, a ouvert ses portes fin mars. Le Département a participé financièrement aux travaux de restructuration de l'établissement à hauteur de 2 700 000 €.

### Projet de pôle résidentiel et touristique à dominante golfique à Tosse

Le syndicat mixte Landes Océanes a déposé les dossiers d'autorisations administratives de la ZAC du Sparben à Tosse ainsi que la conduite de leurs procédures d'instructions connexes.

### Syndicat mixte pour l'aménagement du Parc d'Abesse

Le syndicat mixte a procédé à la réfection complète et l'aménagement des abords de la digue de l'étang du parc d'Abesse à Saint-Paul-lès-Dax qui sécurise ce lieu de détente des habitants de l'agglomération dacquoise.



Inauguration du Splendid le 17 mai 2018



76 521 curistes accueillis dans les Landes en 2018

## LE CONTEXTE

## LES ACTIONS

### LES CHIFFRES CLÉS

**0,34 M€** pour des investissements de biosécurité dans les élevages suite à la crise aviaire

**0,24 M€** pour la reprise d'activité de la filière volailles grasses et volailles maigres post influenza aviaire

## LA FERME LANDES

Le Conseil départemental est un partenaire privilégié des agriculteurs landais. Son action vise à concilier la nécessité de préserver l'environnement, soutenir les politiques de qualité génératrices de valeur ajoutée, développer les circuits de proximité et encourager l'agriculture en CUMA et les structures professionnelles pour participer à un aménagement harmonieux du territoire rural. Le Département sait aussi être réactif face aux crises qui secouent l'agriculture landaise, avec notamment en 2018, les aides à la filière bovine et la filière kiwi touchées par les aléas climatiques, ainsi que pour la reprise d'activité de la filière volailles grasses et volailles maigres après les épizooties d'influenza aviaire.



### Une agriculture respectueuse de l'environnement (1,93 M€)

Les actions du Département pour la protection de l'environnement dans l'activité agricole s'organisent selon trois axes: un volet gestion des effluents dans l'élevage et notamment dans la filière gras qui consiste à soutenir les petites et moyennes exploitations agricoles qui réalisent les investissements environnementaux; un volet protection des zones sensibles concernant la ressource en eau potable et la gestion des intrants fertilisants et phytosanitaires dont une convention captages prioritaires en partenariat avec les syndicats d'eau potable; et le renforcement de la ressource en eau à travers le financement de réserves foncières et d'études préalables pour des ouvrages d'intérêt départemental.

### Une ferme Landes de qualité (1,96 M€)

Le Département accompagne les producteurs pour l'engagement dans une démarche de qualité, permettant l'obtention de Signes Officiels de Qualité et d'Origine, par un soutien aux projets d'investissement des filières bovines, poney landais, canards fermiers à foie gras, asperges, kiwis, armagnac, agriculture biologique et transformation à la ferme. Le Conseil départemental a poursuivi son soutien à la promotion des produits de qualité sous signe officiel, en lien avec la certification d'origine garante d'authenticité, notamment par le biais de l'association Qualité Landes.

### Ancrage territorial de l'alimentation

**Agrilocal40.com**  
La plateforme d'approvisionnement local cherche à favoriser, en particulier dans la restauration collective, l'accès aux produits locaux par la commande publique. 140 producteurs et entreprises agroalimentaires et 82 acheteurs publics utilisent le service.

#### Etal40

Deux équipements d'espaces tests agricoles ont été engagés pour mettre des parcelles à disposition de futurs maraîchers permettant de tester la validité de leur projet professionnel pendant trois ans maximum.

### Préserver l'équilibre de notre territoire (1,69 M€)

Le Conseil départemental poursuit son accompagnement pour le maintien d'une agriculture familiale en conservant un nombre important d'agriculteurs et une

répartition harmonieuse des exploitations sur le territoire avec notamment un dispositif d'aides en faveur des jeunes agriculteurs. La poursuite des aides aux investissements en CUMA et aux coopératives s'inscrit dans le cadre du Programme de Développement Rural Aquitain (PDRA) approuvé et de la mise en œuvre du FEADER 2015-2020. La solidarité envers les agriculteurs et éleveurs a été maintenue avec l'enveloppe consacrée aux agriculteurs en difficulté et la poursuite du plan de soutien à l'autonomie alimentaire des élevages touchés par les aléas climatiques. Enfin, le Département a soutenu les investissements de biosécurité liés à l'épizootie d'influenza aviaire ainsi que l'action sanitaire en prenant en charge 418 analyses pour 356 bénéficiaires pour la reprise d'activité et 331 dossiers de prêt à court terme pour les producteurs en attente d'indemnisation.

## LE CONTEXTE

## LES ACTIONS

Il aura fallu 10 ans pour reconstruire les 160 000 hectares de pinède détruits en quelques heures dans les Landes le 24 janvier 2009. Les efforts conjoints de l'Europe, de la France et du Conseil départemental y ont largement contribué. 9 100 hectares répartis de la Chalosse jusqu'aux limites de la Gironde et du Lot-et-Garonne et appartenant à des petits propriétaires de moins de 4 hectares ont été regroupés pour bénéficier des aides et sont actuellement tous reboisés. Ce premier travail s'inscrit obligatoirement dans un processus de gestion durable et permet à notre Département de conserver la place de leader sur la filière bois-forêt en France. Malgré cela, les disponibilités d'arbres matures pour alimenter les entreprises de première transformation se sont amoindries et des difficultés d'approvisionnement ont été signalées.

Le dicton « Tout ce qui est rare est cher » s'est justifié en 2018. **L'augmentation du prix du bois de pin sur pied** a été de 50 % en quelques mois et les scieurs de bois d'œuvre de qualité n'ont pu répercuter ces valeurs à l'identique auprès de leurs fournisseurs fragilisant leur trésorerie. M. le Président du Conseil départemental en a rapidement alerté M. Le Préfet afin de mettre en œuvre des actions tendant à inciter les détenteurs de la ressource à mettre leurs bois en vente.

Les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et de l'Economie ont également été sollicités pour que ces mises en œuvre soient les plus efficientes à très court terme. Dans un même temps, le Département participe avec les services de l'Etat, à un **inventaire des friches** du territoire selon les règles imposées dans la loi de modernisation agricole. Ce travail permettra de proposer aux propriétaires fonciers, des actions incitatives de remise en valeur.

**Sylv'Adour**, programme cofinancé avec l'Ademe, constitue une première expérience de remise en production forestière des parcelles en déshérence sur le secteur Sud-Adour. Le Département reste le garant des équilibres entre l'agriculture, la forêt, l'environnement et les projets de développement du territoire.

L'effort financier, toujours en cours aujourd'hui, consenti pour la **reconstitution des chênaies de l'Adour** en territoire communal commencé il y a environ 40 ans, a permis de conserver ce formidable patrimoine. Enfin, pour valoriser le maximum de ressources de qualité issues de nos forêts et développer les compétences source d'emplois, le Département soutient financièrement des associations de propriétaires, d'industriels et de chercheurs qui développent les produits « biosourcés » comme le liège ou la gemme.



## LE CONTEXTE

Le Domaine départemental d’Ognoas est un lieu touristique, agricole et viticole avec un important patrimoine bâti restauré, une forêt de 300 hectares et une exploitation agricole comprenant une surface viticole de 50 hectares. Au cœur du Bas-Armagnac, il ouvre ses portes toute l’année pour faire découvrir ses Bas-Armagnacs millésimés, ses Flocs de Gascogne, ses chais et son alambic bicentenaire.

## LES ACTIONS

L’année 2018 est une année de récolte céréalière correcte avec une recette de 140 000 €. En ce qui concerne l’activité viticole, la récolte est revenue à la normale après une récolte moyenne due aux épisodes de gels en 2017. Le rendement s’élève à 70,40 hl/ha contre 27,70 hl/ha en 2017. 86 hl de Floc de Gascogne AOC ont été produits.



Le graffeur « Monsieur Poulet » donne libre cours à son imagination pendant les Portes Ouvertes.

Les ventes de bois ont généré une recette de 26 000 €. Le domaine a accueilli 3 762 personnes en 2018. Le nombre de visiteurs a diminué sensiblement par rapport à 2017 et de manière plus importante au mois d’août. Ceci est en partie dû à une moindre fréquentation des groupes.



### Pique-nique à Ognoas le 14 octobre

Randonnée commentée, pique-nique (avec des produits Qualité Landes) et visite des chais étaient au programme de cette journée placée sous le signe de la nature et de la dégustation.

150 personnes ont participé au déjeuner, 80 personnes à la randonnée du matin.

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## LE CONTEXTE

L'Assemblée départementale a voté en 2018 un plan de développement de l'économie sociale et solidaire. Il s'articule autour de trois approches :

- favoriser le déploiement de structures d'accompagnement des porteurs de projets,
- mobiliser les ressources dans les territoires pour faire émerger des tiers-lieux,
- promouvoir l'ESS auprès du grand public et sensibiliser les jeunes.



## LES ACTIONS



La première approche concerne les acteurs et les entreprises de l'ESS. Elle consiste notamment à **favoriser le déploiement de structures d'accompagnement et d'expertise** auprès des associations, des coopératives et des porteurs de projet. Dispositif Local d'Accompagnement, Centre de ressources et d'information des bénévoles, France Aquitaine Active ou encore la Ligue de l'Enseignement bénéficient du soutien du Département. Cet engagement fait écho à la diversité de l'ESS et aux défis que ses acteurs doivent relever.

Parallèlement, le Département s'est engagé dans l'élaboration d'un schéma de promotion des achats socialement et environnementalement responsables.

Dans le prolongement du pacte territorial d'insertion, cette démarche doit permettre aux marchés publics de concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés par l'insertion de clauses ou de dispositifs dédiés. Par ailleurs, ce schéma doit concourir à la démarche Développement durable de la collectivité et à la promotion d'une économie circulaire.

La seconde approche s'attache à **activer les ressources des territoires**, afin d'y faire émerger des tiers-lieux. Ces espaces hybrides permettent en effet de faire vivre des services de proximité, d'animer la vie sociale et d'ancrer de nouvelles formes d'innovation et de développement, en dehors des contextes métropolitains. Plus largement,

les tiers-lieux participent de la régénération des territoires de faible densité. La collectivité accompagne ainsi les gestionnaires des tiers-lieux engagés dans des logiques de réseaux.

La troisième approche s'intéresse à la **promotion auprès du grand public de l'ESS**, de ses principes, de ses valeurs et surtout de son impact sur les territoires. Les jeunes sont particulièrement concernés par les démarches mises en œuvre en ce sens dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et le collectif PLOUCS. Deux Educ'Tour ont ainsi été organisés au collège Albret de Dax et au lycée Sud-Landes de Saint-Vincent de Tyrosse. Au cours de ces séquences, les élèves échangent avec des

acteurs de l'ESS qui leur présentent leurs parcours, rencontrent des structures de l'ESS pour découvrir leurs particularités et participent à un serious-game créé par le collectif PLOUCS. Ce jeu Kess'essa permet aux jeunes d'expérimenter les différentes formes de l'entreprise, leur gouvernance et leurs principes.

L'enjeu de cet engagement est de promouvoir auprès des jeunes les logiques collaboratives dans des parcours de jeunesse marqués par la concurrence et la compétition.

Dans cette volonté d'ouverture d'esprit, le Département a accompagné deux groupes de jeunes au Forum Mondial de l'Economie Sociale qui s'est tenu en octobre à Bilbao.



# AMÉNAGER LE TERRITOIRE 36 - 45



**Voirie et équipements 38**

**Aménagement numérique 40**

**Eau potable, assainissement et prévention des déchets 41**

**Développement local 42**

**Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes 44**

**Le SDIS 45**

## LE CONTEXTE

L'entretien, la sauvegarde et la modernisation du réseau routier constituent un enjeu majeur en termes d'attractivité, de sécurité et d'activité économique.

Parmi les dépenses habituelles consacrées par le Département à l'entretien et au maintien du patrimoine routier (4 200 km de routes départementales), 248 km de chaussées ont été renouvelés en 2018 en recherchant l'utilisation de techniques moins consommatrices d'énergie et de ressources naturelles ou innovantes, pour un montant de 12,4 M€ avec l'objectif de concilier les enjeux de sécurité et de confort.

Dans ce cadre, une expérimentation de retraitement de chaussée en place sur une RD de 4<sup>e</sup> catégorie a été réalisée sur une première section ; le bilan, très encourageant, incite à poursuivre ce type de technique.

Autre innovation, en complément de l'entretien des 1 136 ouvrages d'art sur le territoire pour un montant de 850 000 €, pour l'année 2018, un test de dispositif anti-graffitis a été réalisé sur trois ouvrages à Dax et Mont-de-Marsan dont l'efficacité est au rendez-vous.

## LES ACTIONS



### Études de circulation

Afin d'anticiper au mieux les besoins futurs de mobilité et l'évolution du trafic routier en constante augmentation, les études de circulation sur les carrefours à feux à Tarnos, Ondres et Dax, sur l'opportunité et la faisabilité du développement d'infrastructures dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du département et sur la circulation en traverse de Grenade sur l'Adour ont été finalisées en lien avec les communes et communautés de communes concernées.

De même, une étude de trafic a été lancée sur la liaison à 2x2 voies Le Caloy-Mont de Marsan pour réactualiser les données et préciser les besoins à satisfaire. Cette étude s'achèvera en 2019. L'objectif de ces études est d'analyser l'évolution du trafic routier sur les axes structurants, de relever et d'expliquer les dysfonctionnements avant de proposer des pistes d'amélioration. Par ailleurs, le Département s'est engagé auprès de la société d'autoroute ASF pour le lancement des études des deux opérations retenues au plan

d'investissement autoroutier à savoir le demi-échangeur de Carresse-Cassaber et l'échangeur BARO/RD 817.

### Contournement du port de Tarnos

L'avant-projet détaillé du contournement du port de Tarnos (8 M€ pour la mise en sécurité de la RD85E) a été finalisé permettant ainsi le lancement des différentes procédures nécessaires, notamment environnementales, préalablement au démarrage des travaux prévus fin 2019, et de préciser le contour des acquisitions foncières

## LES ACTIONS (SUITE)



et la finalisation des dossiers administratifs réglementaires. 2018 a permis d'engager les premières négociations amiables avec les propriétaires fonciers.

### Lutte contre le bruit

Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) sur la base des cartes de bruits élaborées par les services de l'État pour les routes départementales de plus de 3 000 000 de véhicules par an, a été finalisé en vue d'une approbation en 2019, après consultation du public. Ce document définit les actions à mettre en œuvre : la réduction de la vitesse limite autorisée, la mise en œuvre d'enrobés phoniques, l'installation de radars pédago-

giques et une campagne de mesures acoustiques.

L'effort engagé depuis plusieurs années pour la réfection des chaussées, en particulier sur les routes de 4<sup>e</sup> catégorie, s'est poursuivi afin d'en maintenir l'étanchéité et l'adhérence et assurer ainsi le confort et la sécurité des usagers (renouvellement des 248 km de chaussées).

### Sécurité routière

Le renouvellement des couches de roulement est complété par un programme de marquage à hauteur de 1,30 M€ en 2018, conformément au plan départemental d'entretien de la signalisation horizontale adopté par le Département en 2017, ainsi que



la mise en place d'équipements de sécurité et panneaux de signalisation pour un montant de 900 000 €.

### L'entretien courant

Le Département met tout en œuvre pour concilier les enjeux de sécurité et de confort au regard de l'usage de chaque catégorie de voie. En 2018 un montant global de 4,3 M€ a été consacré aux dépenses de logistique des services, de location de véhicules, des fournitures et des travaux d'entretien des chaussées et de fauchage des dépendances. Les ouvrages d'art ont fait l'objet d'un programme d'entretien courant à hauteur de 850 000 € et un effort particulier a été porté sur

les ponts de Béziers sur la RD 71 qui traverse le Marais d'Orx, du Miéy à Soustons, et du Pas de Naou à Pissos (RD 43) reconstruits et mis en service en 2018. Un test de dispositifs anti-graffitis, pour faciliter l'entretien, a été réalisé sur 3 ouvrages à Dax et Mont-de-Marsan et a donné des résultats satisfaisants.

De plus le Département a consacré 2,55 M€ à l'aménagement de traverses d'agglomération et en accompagnement des collectivités concernées à des aménagements de sécurité à l'entretien et l'équipement de la 2x2 voies.

4,3 M€

## LE CONTEXTE

# AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le SYDEC est chargé de l'aménagement numérique du territoire landais conformément aux orientations définies par le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), voté en 2013 par l'Assemblée départementale.

La Commission départementale a approuvé le programme d'aménagement numérique, notamment le volume de prises optiques construites annuellement sur la durée du programme. D'ici quatre ans, le réseau très haut débit landais totalisera 90000 prises optiques déployées sur le territoire.

## LES ACTIONS

### La desserte numérique améliorée

En 2018, le SYDEC a lancé les études de déploiement du réseau de fibres optiques pour 19 600 prises, dont les communes de Azur, Hastingues Léon, Labouheyre, Linxe, Messanges, Oeyregave, Parentis-en-Born, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Jean-de-Marsacq, Vielle-Saint-Girons, intensifiant ainsi les études. Près de 14 600 prises sont en construction dont les communes d'Aire-sur-l'Adour, Morcenx, Peyrehorade, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Ychoux.

En ce qui concerne la montée en débit, le SYDEC a poursuivi le programme avec l'amélioration de la desserte numérique de 13 communes supplémentaires, liée à la troisième et dernière tranche (2 125 foyers supplémentaires). Au total, 54 communes (10 000 prises) ont bénéficié d'une montée en débit avec l'ouverture des services pour les dernières communes d'ici l'été 2019. L'exploitation de ces infrastructures est assurée par le SYDEC.

### L'offre satellitaire élargie

Le SYDEC a instruit 47 dossiers: 9 d'entre eux ont abouti au versement d'une subvention (3 090 € d'aides versées).



### Exploitation et maintenance du réseau de fibres optiques

La SPL Nouvelle-Aquitaine THD mutualise les charges d'exploitation du réseau et propose aux opérateurs clients du réseau un potentiel de commercialisation de niveau régional pour sept départements. Le potentiel du marché de la SPL est de 455 000 prises optiques dans les 4 années à venir. D'ores et déjà, plusieurs opérateurs ont contractualisé avec la SPL.



## LES CHIFFRES CLÉS

Le montant total de l'investissement numérique s'élève à **176 M€** sur 10 ans, avec le plan de financement suivant:

- L'État: **53 M€** dont **32 M€** appelés pour la première phase de 2015 à 2020
- L'Europe (FEDER): **5 M€**
- La Région : **36 M€**
- Le Département (35 %): **41 M€**
- Les Communautés (35 %): **41 M€**

1,9 M€

# EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

41

## LE CONTEXTE

Le Département soutient les collectivités compétentes dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement collectif (1,17 M€), ces secteurs essentiels du service public pour lesquels les investissements sont considérables : schémas directeurs, travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable, réseaux de collecte des eaux usées et création de stations d'épuration. Il accompagne financièrement les services gérés en régie et apporte également son soutien technique aux collectivités. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du développement des communes rurales et le respect des exigences réglementaires.

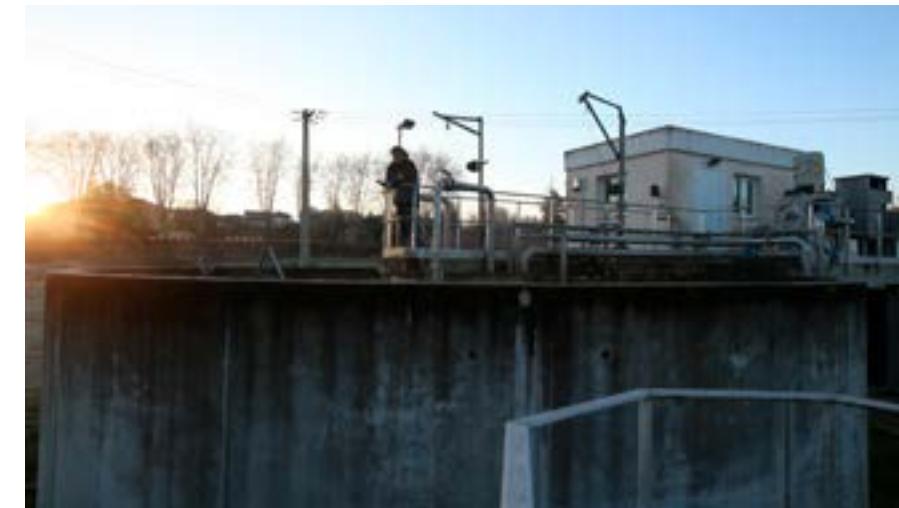
## LES ACTIONS

### Préservation et surveillance des aquifères

Le Département accompagne les collectivités dans la mise en place des périmètres de protection autour des captages d'eau potable, assure le suivi qualitatif (85 sites) et quantitatif (141) des aquifères landais et le suivi des zones à protéger, action importante conduite en appui aux mesures d'accompagnement de la Convention Cadre « Agriculture et Environnement ». Il mène également des études qui visent à identifier et mieux appréhender le potentiel et la qualité des nappes aquifères.

### Un soutien technique à l'assainissement collectif

Le Département apporte une assistance technique aux 60 communes éligibles au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Il collecte pour le compte de l'agence de l'eau Adour-Garonne les données de 194 systèmes d'assainissement collectif destinées à enrichir le Schéma directeur de données sur l'eau (SDDE) et procède aux validations d'auto-surveillance pour le compte des Laboratoires des Pyrénées et des Landes.



### Prévention des déchets

Le Département participe également au développement de la prévention et de la collecte sélective des déchets ménagers.

- 363 000 € alloués aux collectivités en charge de cette compétence,
- 19 500 € consacrés à ses propres activités.

## LE CONTEXTE

# DÉVELOPPEMENT LOCAL

### Le Département engagé dans la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs

La revitalisation des centres-bourgs et centres-villes constitue une préoccupation majeure des collectivités.

Le Département de par sa compétence « solidarité territoriale » réaffirmée par la loi NOTRe se doit d'être un acteur majeur dans le soutien aux communes confrontées à cette problématique qui met à mal le maillage équilibré des territoires.

Dès 2018, il a apporté son soutien aux premières communes engagées dans une démarche globale et cohérente de revitalisation de leurs centres-bourgs à travers :

- la réalisation de plans de référence, documents prospectifs se composant d'un diagnostic décrivant les symptômes de la dévitalisation, proposant une stratégie et un programme d'actions pluriannuel reposant sur l'ensemble des thématiques intéressant la vie urbaine : l'habitat et le logement, le commerce et les services, le cadre de vie et les espaces publics en lien avec les mobilités ainsi que les équipements à destination de la population ;
- des aménagements d'espaces publics visant à améliorer l'attractivité des centres-bourgs.

Parallèlement, le Conseil départemental a mené une large réflexion sur cette problématique en associant l'ensemble des partenaires institutionnels et économiques intéressés par ces enjeux. Il s'agit notamment des services de l'État et de la Caisse des Dépôts susceptibles d'être co-financeurs d'opérations de revitalisation.

Le Département a aussi participé au groupe de réflexion mis en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la Conférence territoriale de l'action publique, sur la thématique de la revitalisation des centres, afin de s'accorder tant sur les symptômes, les moyens d'ingénierie à mettre en œuvre que sur la complémentarité et l'harmonisation des interventions.

Enfin, les consultations auprès des chambres consulaires, de XL Habitat, de l'EPFL, de la SATEL, du CAUE et de l'ADACL ont confirmé la nécessité d'agir auprès des collectivités et de leurs intercommunalités. Un diagnostic de la situation départementale a été élaboré en concertation avec l'ADACL et sera présenté au début de l'année 2019 aux EPCI landais. Il débouchera sur un **programme départemental renforcé en faveur de la revitalisation des communes landaises** ayant cette fonction essentielle de centralité avec le déploiement d'une **enveloppe financière dédiée au sein du fonds de développement et d'aménagement local**.



Aménagement du bourg de Gastes

## LES ACTIONS



Aménagement du bourg de Saint-Julien-en-Born

En 2018, les aides du FDAL se sont principalement orientées vers le soutien aux communes dans leurs efforts de réhabilitation de centres-bourgs mais également vers le développement des services à la population :

- Soutien financier et technique à la réalisation des plans de référence des communes de Mugron, Montfort-en-Chalosse, Amou, Garein et Labastide d'Armagnac,
- Réqualification des espaces publics des communes de Saint-Julien-en-Born, Castets, Léon et Gastes,
- Réhabilitation de l'Auberge landaise, projet inscrit au Contrat Cœur de Ville de Mont-de-Marsan,
- Transformation de la salle de sport de Vieille-Saint-Girons en salle polyvalente,
- Crédit d'un Pôle Enfance Jeunesse à Geaune par la Communauté de communes Chalosse Tursan.

Par ailleurs, le FDAL a soutenu à hauteur de 540 000 € les investissements des communautés de communes disposant des plus faibles ressources à travers le fonds de solidarité intercommunal. Cette somme a principalement permis aux EPCI éligibles d'améliorer la voirie intercommunale dans le souci de faciliter la mobilité des habitants dans leur vie quotidienne.



En 2018, le Département participe également aux travaux d'aménagement des bâtiments communaux et à l'acquisition de matériel à hauteur de 1,5 M€ au titre du fonds d'équipement des communes.

Il alloue par ailleurs 0,54 M€ à l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales qui apporte à ses membres une assistance technique, juridique et financière.

## LES CHIFFRES CLÉS

- Les aides aux collectivités landaises en 2018 au titre du fonds de développement et d'aménagement local ont représenté **0,9 M€** de crédits de paiement pour un total engagé de **1,28 M€**.

## LE CONTEXTE

# LES LABORATOIRES DES PYRÉNÉES ET DES LANDES

En 2013, l'Assemblée départementale s'est prononcée pour le transfert du laboratoire départemental d'analyses des Landes dans un établissement public industriel et commercial, « Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes » (LPL), constitué entre les Départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes. Leur objectif était de disposer d'un laboratoire régional, compétent et garant de la qualité, organisé autour de trois sites, Tarbes, Mont-de-Marsan et Lagor.

## LES ACTIONS

Accrédité Cofrac et doté des agréments ministériels, LPL intervient principalement dans les domaines de l'environnement (analyses eau, air, sol), de la sécurité sanitaire (contrôles sur les aliments d'origine animale ou végétale), de la santé animale (analyses obligatoires dans le cadre de la surveillance de la santé publique vétérinaire et de la lutte contre les maladies animales) ainsi que dans la recherche et développement.



## LE CHIFFRE CLÉ

- **327** : le nombre d'ETP (équivalent temps plein)

## LE CONTEXTE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, établissement public à caractère administratif, est chargé d'assurer la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, et concourt avec d'autres structures aux secours d'urgence. Son budget 2018 atteint 34,9 M€ dont 29,9 M€ de fonctionnement. La contribution départementale, 19,4 M€, correspond à 64,9 % du budget de fonctionnement.

## LES ACTIONS

### Les interventions

33 199 interventions en 2018 dont 82 % pour le secours à personne, 5,5 % pour les accidents de la circulation, 4 % pour les incendies et 8,5 % de divers. La montée en puissance du service est liée à l'augmentation importante des interventions pour le secours à la personne depuis 4 ans.

### Les équipes spécialisées

La CMIC (cellule mobile d'intervention chimique): 93 sapeurs-pompiers répartis dans tout le département et formés spécialement aux risques chimiques.

Les sauveteurs aquatiques de surface: 45 sapeurs-pompiers spécialisés dans le sauvetage de personnes en difficulté en surface de l'eau et en eaux intérieures (lacs, rivières, ruisseaux).

Les unités feux de forêt: près de 50 unités, dotées de 150 véhicules, répartis dans l'ensemble des centres d'incendies et de secours situés au cœur ou à proximité du massif forestier.



© SDIS des Landes

## LES CHIFFRES CLÉS

- **1 689** sapeurs-pompiers volontaires
- **271** sapeurs-pompiers professionnels
- **68** personnels administratifs et techniques
- **60** centres d'incendie et de secours
- **639** véhicules dont **182** dédiés aux feux de forêt



**INVESTIR DANS LA JEUNESSE  
ET PROMOUVOIR LA CULTURE**

46 - 57



**Les collèges** 48

**Les parcours de jeunesse** 50

**Les pratiques sportives** 52

**La lecture publique** 53

**Les actions culturelles** 54

**Le patrimoine historique et culturel** 56

**Les Archives départementales** 57

# LES COLLÈGES

## LE CONTEXTE

Le Département veille tout particulièrement à l'égalité d'accès des collégiens landais à l'éducation. Il porte aux collèges - sa compétence première en matière d'éducation - un effort continu et conséquent. Entre 2009 et 2015, il a construit 4 établissements dont le collège départemental de Labrit en 2015. Des projections d'effectifs ont été réalisées avec l'Insee à l'horizon 2020 : près de 18 000 élèves pourraient être scolarisés dans les collèges publics d'ici à 2020-2021, avec des évolutions démographiques assez contrastées selon la zone considérée. Pour répondre à cette montée des effectifs, l'Assemblée départementale a décidé de la construction du 39<sup>e</sup> collège public landais qui ouvrira à Angresse en 2020.

## LES ACTIONS

### Le Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) 2016-2020

Dans le cadre du PPI qui régit l'intervention du Département au titre de sa compétence obligatoire, l'extension du collège Cap de Gascogne de Saint-Sever a été réalisée et inaugurée en septembre 2018. D'autres opérations d'envergure ont été initiées en 2018 dont la restructuration du collège de Villeneuve-de-Marsan qui s'est achevée début 2019 et celles

de Cel-le-Gaucher à Mont-de-Marsan et Pouillon. Les études pour la construction du collège d'Angresse, la restructuration des collèges de Capbreton, Grenade et Saint-Pierre-du-Mont ont été réalisées. Dans le cadre de la gestion du risque attentat initiée par l'État, les collèges ont été équipés de systèmes d'alerte et la sécurisation des accès des bâtiments s'est poursuivie pour prendre fin en 2019.



## LES CHIFFRES CLÉS

- **9,90 M€** pour les travaux de restructuration des collèges
- **0,72 M€** pour les travaux de maintenance
- **0,34 M€** pour le renouvellement des équipements
- **0,50 M€** versé aux communes pour les équipements sportifs utilisés par les collèges
- **6,04 M€** de moyens de fonctionnement

## LES ACTIONS (SUITE)

### Installations sportives : un partenariat renforcé avec le bloc communal

La réglementation prévoit que les Départements offrent aux collégiens un accès aux équipements sportifs permettant la réalisation des programmes scolaires d'éducation physique et sportive définis par l'État. Pour optimiser l'utilisation de ces équipements coûteux qui peuvent servir aussi bien à l'enseignement au collège ou à l'école que, dans d'autres créneaux horaires, à la pratique

des clubs locaux, le Département privilégie le partenariat avec les communes. Le règlement départemental a été modifié en 2018. Afin de renforcer la solidarité territoriale, la participation départementale prend désormais en compte l'application du coefficient de solidarité départemental. Par ailleurs, afin de faciliter l'accès des classes de 6<sup>e</sup> aux bassins de natation, une participation départementale aux structures gestionnaires de piscines a été instaurée à la rentrée 2018-2019.

### Les actions éducatives

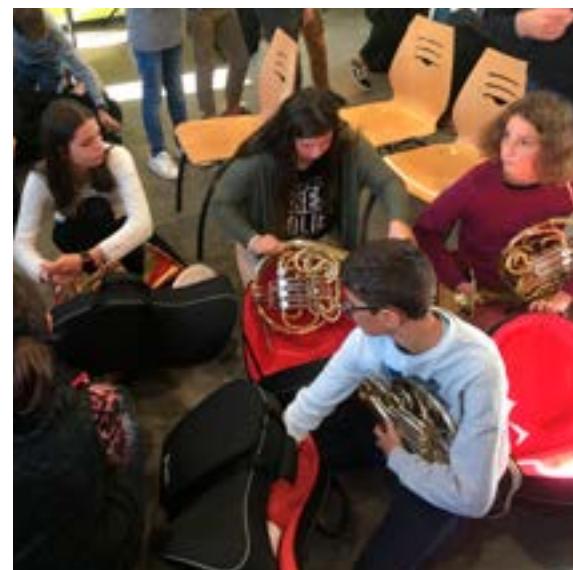
Dans le sillage de plus de trente ans d'engagement en faveur de la jeunesse, le Département des Landes propose aux collèges, sous forme d'appels à projets et de dispositifs, des appuis à leurs démarches pédagogiques. L'ensemble de l'offre éducative départementale à destination des collèges, organisée par thématique et détaillée sous forme de fiche-action, est à retrouver dans le guide des actions éducatives édité chaque année.

### Le numérique éducatif (4,76 M€)

Le Département, en concertation avec l'Éducation Nationale, a publié son premier référentiel d'équipement des matériels numériques par locaux et espaces. L'objectif est de définir l'équipement de base (notamment informatique et de visualisation collective) dans tous les collèges publics et d'harmoniser les situations. Depuis décembre, l'opération « un collégien, un ordinateur portable » est régie par un nouveau cadre conventionnel conclu avec l'État. Chaque établissement est désormais chargé de déterminer ses usages et son propre projet numérique.

### La classe orchestre du collège de Gabarret

Le Département, l'Éducation Nationale et le collège Jules Ferry de Gabarret ont mis en œuvre, dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire des Landes, un projet « Orchestre à l'école » permettant de densifier le projet éducatif du collège à partir d'une offre culturelle forte et de contribuer ainsi à son attractivité. Les élèves de toutes les Landes, et même du Gers ou du Lot-et-Garonne voisins, peuvent être accueillis dans cet établissement doté d'un internat. Depuis septembre 2018, 25 collégiens de 5<sup>e</sup> disposent gratuitement d'un instrument de musique qu'ils peuvent rapporter chez eux. Le parc instrumental est constitué d'un ensemble de cuivres et de percussions. Pendant trois ans, sans aucun surcoût de scolarité, ils suivent 3 heures d'enseignement de musique par semaine : une avec leur professeur de musique du collège, une autre de cours instrumental et une dernière en groupe avec des professeurs du Conservatoire des Landes. La mise en œuvre de ce dispositif est progressive sur 3 années : d'autres classes de 5<sup>e</sup> vont suivre.



## LES CHIFFRES CLÉS

### Le numérique éducatif

- **11 500** équipements individuels mobiles (ordinateurs portatifs et tablette tactiles) pour les enseignants et collégiens de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> des 38 collèges publics et les collégiens de 5<sup>e</sup> de 14 collèges
- **9 000** matériels informatiques, de visualisation collective et équipements d'infrastructures réseaux
- **80 000** collégiens landais ont pu bénéficier du prêt d'un équipement individuel mobile pendant leur scolarité depuis 2001
- **5 500** ordinateurs portables, 600 tablettes et 300 matériels de visualisation collective ou informatique renouvelés en 2018
- **34** collèges ont le wifi

**5,3 M€**

## LES PARCOURS DE JEUNESSE

### LE CONTEXTE

Si ses missions obligatoires en matière d'éducation portent essentiellement sur les collèges, le Département agit également de manière volontariste dans de nombreux autres domaines, valorisant ainsi l'égalité et l'accès au service public de l'éducation.

### LES ACTIONS

Le Département mène une politique globale pour un meilleur aménagement de l'espace départemental et de la qualité du service public éducatif. Au-delà du soutien aux travaux réalisés dans les écoles (0,85 M€), il accompagne les territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques éducatives par l'octroi d'aides à l'évaluation des PEDT existants et le soutien apporté au Réseau Canopé Landes (ressources pédagogiques). La démarche éducative se poursuit au-delà de l'enseignement.

C'est pourquoi le Département soutient tous ceux qui participent à l'offre d'activités et de loisirs pour les jeunes: communes, associations, parents.

#### Alléger les frais de scolarité (1,18 M€)

Le Département alloue des aides destinées à alléger les frais de scolarité engagés par les familles. Elles sont déterminées en fonction de leurs revenus:

- les bourses départementales, pour les familles résidant dans les Landes ayant des enfants d'âge

scolaire et fréquentant des établissements du second degré reconnus par l'Etat (5 919 aides en 2017-2018);

- les prêts d'honneur d'études, pour les étudiants résidant dans les Landes (depuis un an au moins) et fréquentant un établissement d'enseignement supérieur ou spécial reconnu par l'Etat (90 prêts versés en 2018);
- l'aide complémentaire aux étudiants participant au programme européen Erasmus-Socrates (52 étudiants aidés en 2018).

De plus, dans le cadre des discussions menées avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département s'est engagé à maintenir la **gratuité du transport scolaire** telle qu'actuellement mise en œuvre: elle concerne 22 000 demi-pensionnaires.



### LES CHIFFRES CLÉS

- **0,58 M€** pour développer les enseignements universitaires et la recherche
- **1,50 M€** d'autorisation de programme pour la réalisation d'une halle très haut débit sur le site de l'IUT de Mont-de-Marsan (co-financée avec l'UPPA, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et Mont-de-Marsan Agglomération).
- **1,05 M€** pour favoriser l'accès de tous aux vacances, activités et loisirs
- **0,23 M€** pour les actions en faveur de l'orientation et de la valorisation des métiers, dont « un des meilleurs apprentis des Landes » et prime d'entrée en apprentissage

## LES ACTIONS (SUITE)



### Soutenir les initiatives des jeunes

Convaincu de l'importance de l'éducation au comportement citoyen, le Département accompagne les initiatives des jeunes au travers de deux dispositifs historiques: « Collégiens citoyens » animé par les Francas des Landes et le dispositif partenarial « Landes Imaginations ». Il a lancé en 2016 le Pack XL Jeunes qui comporte une aide au financement du permis de conduire B pour les jeunes de 15 à 30 ans, subordonnée à un engagement citoyen du candidat. Depuis sa mise en place, près de 1 100 aides ont été allouées (0,47 M€). Près de 30 000 heures de bénévolat ont été réalisées grâce à ce dispositif.

### Favoriser les formations universitaires et des activités de recherche (0,58 M€)

Le Département joue un rôle déterminant pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'antenne ESPE (formation des enseignants) des Landes est la seule de l'ex-Aquitaine à bénéficier gratuitement de locaux mis à disposition par le Département qui soutient également l'Institut du Thermalisme à Dax. Le Département est également engagé auprès de l'IUT de Mont-de-Marsan (Université de Pau et des Pays de l'Adour) pour soutenir des actions spécifiques menées dans des domaines intéressant son économie (bois, agro-alimentaire...) ainsi que des travaux concernant la valorisation du patrimoine. Il assure la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une halle « très haut débit » sur le site de l'IUT (1,50 M€). La programmation de cet équipement a été intégrée au Contrat de Plan État Région 2015-2020.

En outre, il encourage les programmes de recherche appliquée réalisés par les universitaires en complémentarité des actions d'enseignement, notamment sous forme d'allocations aux étudiants chercheurs et d'aides pour l'organisation de manifestations d'importance scientifique. Enfin, depuis la rentrée 2018, l'Institut du Thermalisme de Dax accueille 40 étudiants en Première Année Commune aux Études de Santé (PACES), avec le soutien de l'Agglomération du Grand Dax, du Département, ainsi que l'Université de Bordeaux et la Région Nouvelle-Aquitaine.



## LE CONTEXTE

# LES PRATIQUES SPORTIVES

Le Département des Landes est, avec une licence sportive pour trois habitants, le premier département sportif de France. C'est cette vitalité que l'Assemblée départementale souhaite continuer à entretenir en soutenant la cinquantaine de comités départementaux et structures sportives. La pratique sportive est également facilitée grâce au dispositif « Profession Sport et Loisirs Landes » permettant de mutualiser et de structurer l'emploi sportif. De nombreux évènements sportifs d'importance sont organisés sur le territoire (66 manifestations aidées en 2018). Cette dynamique sportive associée à l'existence de deux clubs de rugby professionnels et d'une équipe féminine de basket évoluant en Ligue Professionnelle et en Euro Coupe, contribue à la valorisation des diverses pratiques sportives et de l'image sportive de notre département.

## LES ACTIONS

### Faciliter la formation du mouvement sportif

En partenariat avec le mouvement sportif, le Département déploie des interventions en direction des éducateurs bénévoles et professionnels pour faciliter leurs formations et leur emploi.

L'Académie du Surf située à Soustons accueille, depuis 2010 les formations organisées par le Centre de Recherche et d'Expertise sur la Performance Sportive (CREPS) et les utilisateurs permanents, à savoir la Fédération Française de Surf et ses organes déconcentrés. Ainsi, en 2018, 205 stagiaires ont été accueillis à Soustons: 120 personnes dans le cadre de formation secourisme, et 85 stagiaires répartis sur les formations qualifiantes BP

Surf, DE Rugby, BPJEPS activités nautiques et sport pour tous.

### Les Landes, terre de jeux XL

Depuis octobre 2017, les communes de Capbreton, Hossegor, Seignosse, la Communauté de communes de Maremne Adour Côte-Sud et le Département des Landes candidatent ensemble pour accueillir les épreuves de surf des JO Paris 2024. La ville de Biarritz a rejoint cette démarche le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Au-delà de cet objectif spécifique, il s'agit de promouvoir les Landes comme un territoire privilégié pour le sport et notamment la pratique de haut niveau, l'accueil des évènements d'envergure internationale, l'accueil des équipes nationales en préparation ou l'accompagnement des futurs talents.

Pour partager cette ambition

avec le plus grand nombre et fédérer autour du mouvement sportif landais, le Département a initié un « Collectif Landes 2024 » constitué des athlètes landais inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau ayant sollicité un soutien financier du Département au titre de sa politique sportive.

Par ailleurs, des équipes nationales ont déjà été accueillies dans les Landes dans le cadre de stages de préparation et des séances de formation. Afin d'accompagner cette dynamique dans le cadre de la candidature des JO Paris 2024, le Département facilite l'accueil des délégations nationales: ainsi, en 2018 les fédérations françaises de judo et d'escrime ont pu être accueillies respectivement

à Soustons et Dax. À cette occasion, différents partenariats ont été prévus avec les comités sportifs départementaux et les acteurs locaux (collectivités, clubs): séances d'entraînement et rencontres avec le grand public, notamment les écoles de sport et/ou le public scolaire.



wesurf2024@landes.fr

# LA LECTURE PUBLIQUE

## LE CONTEXTE

La Médiathèque départementale (MDL) soutient le développement des médiathèques. Elle accompagne les collectivités dans l'identification des besoins des publics, le montage des projets et la gestion au quotidien.

Elle contribue à impulser ou accompagner des actions dans les médiathèques locales, afin de fédérer un réseau évolutif et attentif aux attentes des usagers.

## LES ACTIONS

**Accompagner les projets**  
 Chaque année, la Médiathèque départementale accompagne techniquement une trentaine de collectivités dans leurs projets de construction, de rénovation ou de réaménagement de médiathèques. En 2018, elle a poursuivi son accompagnement des communautés de communes dans leur réflexion sur le périmètre de compétences en matière de lecture publique. Des projets sont également soutenus financièrement: en 2018, 634 000 euros ont été affectés à l'aide à la création de médiathèques.

Rendez-vous avec Charles Juliet à Tarnos



### Former, animer, soutenir au quotidien le développement

376 bibliothécaires professionnels ou bénévoles ont suivi une formation dispensée par la Médiathèque départementale. Les formations permettent de consolider les équipements, mais également de développer de nouveaux projets, de porter des actions innovantes. En 2018 ont été principalement assurées des actions de formation en lien avec les nouveaux usages numériques. Le public reste fidèle aux actions proposées par la MDL comme les Rendez-vous ou Itinéraires. 11 auteurs dont un prix Goncourt de la Poésie et de l'Académie française (Charles Juliet), un prix Albert-Londres (Olivier Weber), un prix Fémina et Flore (Philippe Jaenada), un prix Inter et Renaudot (Frédéric Beigbeder), un prix des Libraires et Guillaume-Apollinaire (Cécile Coulon) ont été accueillis en 2018.

### Prêter, enrichir les collections

207 542 documents départementaux viennent enrichir les 794 113 documents des médiathèques locales. En consacrant cette année plus de 139 000 euros au renouvellement de ses collections physiques, le Département permet aux publics des médiathèques de consulter des collections régulièrement renouvelées, réservables en ligne sur le catalogue de sa médiathèque, via **MediaLandes.fr**. En 2018, le portail départemental des médiathèques MediaLandes s'est doté de nouveaux web services destinés aux usagers (appli MaBibli, medialandes locaux) et a proposé de nouvelles ressources numériques (autoformation, médiathèque musicale consultable sur smartphone...).

## LES CHIFFRES CLÉS

- **129** bibliothèques ou médiathèques
- **1 114 212** documents prêtés
- **47 891** personnes ont emprunté au moins un document dans l'année

# LES ACTIONS CULTURELLES

## LE CONTEXTE

La politique culturelle du Département s'appuie sur un accompagnement technique et financier des communes et des communautés de communes, des associations et des principaux opérateurs culturels landais. Elle s'applique à favoriser l'accès du plus grand nombre à une pratique, une formation, une offre culturelle et artistique diversifiée et de qualité, facteurs de cohésion sociale et d'émancipation. Elle vient renforcer les efforts engagés par les communes, groupements de communes ou autres partenaires publics dans une logique de cohérence territoriale.

## LES ACTIONS



### Soutien à l'investissement

Le Département apporte des moyens financiers et d'ingénierie culturelle aux collectivités qui souhaitent se doter d'un équipement culturel spécifique: salle de spectacles, cinéma, pôle dédié à l'enseignement artistique. Il contribue ainsi à l'installation d'équipements de qualité et favorise un aménagement du territoire qui veille aux équilibres territoriaux. En 2018, il a accompagné les travaux de rénovation des salles de cinéma de Lit-et-Mixe et de Biscarrosse (200 000 € de crédits alloués au total).

Le Département soutient également la pratique artistique en proposant une aide aux collectivités pour l'acquisition d'instruments de musique au bénéfice de leurs écoles et associations; 14 collectivités en ont bénéfi-

cié en 2018. Enfin, il contribue à la mise en valeur des espaces publics en soutenant les projets d'aménagement par le biais du règlement d'aide à la commande artistique.

### Soutien à l'éducation artistique et à la diffusion culturelle

En 2018, le Département a réaffirmé son engagement pour une diffusion culturelle professionnelle, diversifiée et ouverte à tous les publics, en procédant à une refonte de son règlement départemental dédié au soutien du spectacle vivant, en concertation avec les opérateurs concernés.

Cette importante étape de clarification a permis au Département de déployer ses efforts auprès des associations et col-

lectivités mobilisées pour défendre une culture de qualité: il a ainsi accompagné 44 festivals, 28 saisons ou programmations à l'année et il s'est engagé auprès de 18 associations pour un montant total de 1,10 M€. Il s'intéresse également aux programmations plus modestes, qui font le choix de porter une offre professionnelle de qualité et de proximité, à titre occasionnel (74 500 €).

Le Département soutient par ailleurs financièrement les associations culturelles qui s'engagent à assurer une diffusion de qualité mais aussi des programmes d'actions de sensibilisation de tous les publics (286 000 €).

Dans le cadre de la démarche « Jeunesse en avant », il donne aux jeunes landais la possibili-

## LES ACTIONS (SUITE)

té d'accéder à des enseignements artistiques diplômants et pré-professionnalisant, par le biais du Conservatoire départemental de musique et de danse des Landes (1,60 M€).

Il s'engage également pour la pratique orchestrale en consacrant 156 600 € au soutien des 53 orchestres d'harmonie et bandas, fédérées au sein de l'Union musicale des Landes.



### Soutien à la création et à la production

La création et la production artistique sont les piliers fondamentaux du dynamisme culturel. Le Département soutient la créativité des compagnies landaises professionnelles et accompagne l'émergence de projets artistiques (22 000 € en 2018). Il s'investit également dans l'économie créative (6 % du budget culturel), en soutenant la production cinématographique, le réseau des cinémas de proximité et en accueillant l'émergence de nouveaux talents (résidence « La Maison Bleue » de Contis).

Le Département est aussi moteur de projets culturels ambitieux pour compléter l'offre culturelle par le biais de partenariats spécifiques et attentifs au dynamisme des territoires. Il organise depuis 30 ans le Festival Arte Flamenco à Mont-de-Marsan, déploie depuis 6 ans des résidences artistiques en collège (dispositif Culture en Herbe) et il soutient chaque année la scène musicale landaise avec le dispositif XL Tour. Enfin, dans la mesure de sa disponibilité, il met à disposition des communes et des associations landaises, son parc de matériel scénique.

### Le BAT40 : un outil au service des territoires

En 2018, au terme de deux années de collecte et d'analyse des ressources cinématographiques landaises (techniciens, comédiens, prestataires et décors), le Département a officiellement créé un Bureau d'accueil des tournages.

Animé par des professionnels du cinéma, il a pour objectifs :

- de détecter les productions intéressantes en lien direct avec le fonds départemental de soutien à la production cinématographique, en accompagnant la préparation des tournages en amont puis en aval avec les collectivités d'accueil.
- d'émettre des avis techniques sur les projets de production présentés.
- d'être partie prenante de la valorisation des films soutenus et accueillis dans les Landes en collaborant avec le réseau des salles de proximité.
- de favoriser les actions d'éducation à l'image en facilitant l'organisation de visites sur les tournages au côté de l'association Du cinéma plein mon cartable.

### LES CHIFFRES CLÉS

- **16** films en tournage accompagnés par le BAT40
- **5** formats : 1 série 6x52'  
4 longs métrages de fiction cinéma  
1 unitaire TV

## LE CONTEXTE

# LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Le Département favorise l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine historique et archéologique des Landes, afin qu'il soit accessible au plus grand nombre. Ces actions sont menées soit directement lorsqu'il s'agit des collections ou sites départementaux, soit par un accompagnement technique ou financier lorsqu'il s'agit du patrimoine public d'autres collectivités landaises.



Exposition  
Les sculpteurs de  
sons dans l'abbaye  
d'Arthous

## LES ACTIONS



### Favoriser l'accès aux ressources patrimoniales

Afin de développer l'accès aux ressources patrimoniales et à une offre culturelle diversifiée, le **musée départemental de la Faïence et des arts de la table à Samadet** et le **site départemental de l'Abbaye d'Arthous à Hastingues** déplient tout au long de l'année une programmation mêlant expositions temporaires, animations événementielles, conférences, rencontres et résidences artistiques et scientifiques. Ils développent des actions en faveur des familles et des milieux scolaires dans le cadre de visites thématiques, d'ateliers d'initiation ou de parcours éducatifs.

### Accompagner les territoires

Reconnaissant le patrimoine comme facteur d'identité et d'attractivité des territoires, de développement personnel du citoyen, le Département soutient et promeut une action culturelle et patrimoniale s'appuyant sur un réseau de partenaires structurants, Musées de France et associations patrimoniales, qui œuvrent en faveur de la connaissance et de la valorisation du patrimoine landais (études, recherches et inventaires/ expositions et manifestations patrimoniales). Le Département participe à la préservation de ce patrimoine en apportant notamment son soutien à la restauration des Monuments Historiques publics.

### Impulser et fédérer une dynamique de réseau

La Conservation départementale des musées et du patrimoine impulse une dynamique de réseau en organisant des rencontres professionnelles, ouvertes aux équipes des musées et sites patrimoniaux landais. Découvrir de nouveaux dispositifs, développer des pratiques innovantes, améliorer les offres proposées aux publics, partager des expériences, tels sont les objectifs de ces journées professionnelles organisées et prises en charge par le Département.

## LES CHIFFRES CLÉS

**231 310 €** de subventions attribuées à des communes pour la restauration de 9 édifices protégés au titre des monuments historiques

**295 145 €** attribués en soutien aux projets des musées et sites patrimoniaux landais; **41 000 €** pour des actions d'études, d'inventaire et de valorisation du patrimoine landais

# LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

## LE CONTEXTE

L'année 2018 a été marquée par la prise en charge de fonds emblématiques comme celui d'Henri Emmanuelli ou encore l'achèvement du chantier de classement des œuvres de Bernard Manciet. La collecte des archives d'Henri Emmanuelli s'accompagne d'un travail avec les différentes directions du Conseil départemental ; il s'agit de supports de ses actions ou prises de positions, sur des thématiques économiques (implantation de l'usine Sony), agricoles (gestion de la tempête Klaus) ou environnementales (protection du littoral). Ce travail est également mené avec le Cabinet du Département, l'Assemblée nationale et sa permanence parlementaire afin de rassembler les fonds d'archives politiques.

## LES ACTIONS



Le site [archives.landes.fr](http://archives.landes.fr) 300 000 pages et images d'archives ont été mises en ligne en 2018 après leur numérisation : recensements de population issus des collections préfectorale et communale, complément d'état civil, délibérations du Conseil général entre 1940 et 1989, corpus d'herbiers historiques notamment. Le site [archives.landes.fr](http://archives.landes.fr) propose également une collection départementale de 7 000 cartes postales. L'enrichissement régulier du site explique la hausse de 18 % du nombre de visiteurs.

## LES CHIFFRES CLÉS

- **276** mètres linéaires d'archives collectés dont 25 versements d'archives publiques
- **33 452** feuillets de documents d'archives restaurés avant leur numérisation dont **8 074** en interne
- **396** personnes ont assisté aux **4** conférences de l'année qui ont été visionnées **2 500** fois sur [archives.landes.fr](http://archives.landes.fr)

L'exposition « Maisons landaises : histoire et traditions » conçue autour de 80 aquarelles de Dominique Duplantier a été le support d'activités axées sur la pluridisciplinarité (histoire-géographie-mathématiques-géométrie-linguistique) pour les 2 579 élèves concernés. Elle a également été à l'origine de la conception d'un nouvel atelier proposé aux lecteurs en soirée : l'histoire de ma maison. Les 37 emprunts d'expositions itinérantes enregistrés en 2018 continuent d'irriguer l'offre pédagogique des Archives sur le territoire, à la découverte des sources de l'Histoire.

Une réflexion sur le développement des pratiques culturelles notamment autour de la salle de lecture des Archives, a été engagée. Elle vise tant à améliorer la connaissance et la visibilité des ressources culturelles et patrimoniales landaises qu'à compléter l'offre existante, notamment par une participation citoyenne des lecteurs comme l'indexation collaborative développée autour du centenaire de la guerre 14-18. Cette année, le service a assuré 1 976 séances de travail au cours desquelles 10 066 documents ont été communiqués. Par ailleurs, le traitement des recherches par correspondance enregistre une hausse avec 1 067 réponses communiquées.



Les missions de contrôle scientifique et technique et de suivi des services publics producteurs d'archives restent à un niveau élevé d'interventions avec 80 inspections ou visites d'information et 138 services publics touchés. Les Archives poursuivent le suivi des projets de dématérialisation ainsi que la préparation de la mise en œuvre de l'archivage électronique. Le service a pu sensibiliser les responsables de la Préfecture sur ces thèmes ainsi que 120 secrétaires de mairie réunies pour une journée d'information aux Archives.



# PRÉSERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE

58 - 65



**Sensibilisation au développement durable 60**

**Le littoral 61**

**Le patrimoine naturel 62**

**L'espace rivière 63**

**Les itinéraires cyclables et de randonnée 64**

## LE CONTEXTE

# SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'engagement du Département en matière de développement durable se traduit par des actions liées à l'information des élus, la sensibilisation des citoyens et l'éducation des plus jeunes : événements, animations scolaires, conférences et sorties nature mais aussi accompagnement technique et financier font partie des outils mis en œuvre pour promouvoir le patrimoine naturel landais et sensibiliser aux enjeux de protection et de valorisation de l'environnement.



## LES ACTIONS

**Les 4<sup>e</sup> Assises départementales de l'Éducation à l'environnement pour un développement durable, « Éducation et transition : Les Landes des possibles »**  
Comment l'éducation à l'environnement peut-elle accompagner les transitions écologiques, énergétiques et solidaires dans les territoires ?  
Cette question était au cœur des échanges organisés dans tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine à l'occasion des Assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Organisées dans les Landes le 12 décembre 2018 à Tartas à l'initiative de l'Ecolieu Jeanot, plusieurs structures ont participé : Graine de Forêt, l'Association landaise pour la promotion de l'agriculture durable, le Département des Landes, les Francas des Landes, le Centre permanent d'initiatives

pour l'environnement du Seignanx-Adour et le club micro Saint-Pierre.

### À la découverte de notre environnement naturel

Les programmes d'animations nature s'adressent tout au long de l'année et l'été aux scolaires et au grand public pour leur faire découvrir la faune et la flore des Landes (lire aussi p. 62).

### Chantiers citoyens et opération « J'aime ma plage »

Les deux opérations liées à la préservation du littoral ont été reconduites en 2018 en partenariat avec les collectivités du littoral. 20 chantiers citoyens ont réuni sur les plages landaises 2256 personnes (grand public et scolaires) pour nettoyer manuellement les zones sensibles (pied de dune et arrière-dune) en complément du nettoyage effectué tout au long de l'année par le Syndicat

Mixte du Littoral Landais. En février 2019, l'Office National des Forêts a encadré des chantiers de nettoyage d'arrière-dune et de travaux de plantation ou de couverture de la dune avec le collège de Mimizan.  
Pendant l'été, 3 jeunes ambassadeurs du Département, sous la bannière « J'aime ma plage », ont sillonné la côte pour sensibiliser les estivants à la propreté des plages en distribuant cendriers, sacs-poubelles et plaquettes d'information.

## LES CHIFFRES CLÉS

- **12495** plaquettes *Le Littoral landais, un espace commun à respecter et*
- **3000** guides *Du naturel dans nos jardins* distribués
- **7** projets associatifs aidés
- plus de **4345** personnes concernées par les actions du Département (chantiers citoyens sur le littoral, animations « découverte du patrimoine naturel »)

### L'année des grues dans les Landes

En décembre, le Département a profité du colloque international sur la grue cendrée organisé par le Syndicat mixte de Gestion des Milieux Naturels pour valoriser et faire connaître cette espèce patrimoniale à un public plus large. En partenariat avec les offices de tourisme du Pays Morcenais et du Pays Tarusate, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, ainsi que la Médiathèque départementale, il a organisé une conférence illustrée au cinéma de Morcenx. L'occasion pour une centaine de personnes de faire un beau voyage autour du monde avec les deux spécialistes Georges Archibald (USA) et Batbayar Nyanbayar (Mongolie).



## LE CONTEXTE

La protection et la valorisation des espaces littoraux constituent un des axes de la politique environnementale du Département.

En partenariat avec les acteurs locaux, cette politique a pour objectifs de protéger le patrimoine naturel et paysager du littoral, source d'un cadre de vie agréable et d'attractivité touristique tout en permettant le développement d'activités économiques structurantes.

La démarche se traduit par des approches globales, à l'échelle de la façade atlantique landaise, de façon à établir des stratégies cohérentes, à mutualiser les moyens et à assurer l'équité des modalités d'intervention.

## LES ACTIONS

### La lutte contre les pollutions

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Département a transféré l'opération de nettoyage différencié du littoral au Syndicat Mixte du Littoral Landais. Cette nouvelle organisation, impliquant statutairement toutes les collectivités littorales concernées (17 communes et 2 communautés de communes), permet d'instaurer une gouvernance partagée et d'inscrire cette opération

emblématique dans la durée. 12760 m<sup>3</sup> d'apports ont été collectés en 2018 (soit plus du double qu'en 2017), avec des échouages très marqués en mai et juin suite aux conditions météorologiques ayant entraîné des inondations sur le bassin de l'Adour.

### La gestion intégrée du littoral

Le Département accompagne techniquement et financièrement les initiatives portées par les collectivités dans le cadre de grandes thématiques littorales pilotées à l'échelle régio-

nale par le GIP Littoral Aquitain. C'est le cas notamment des plans-plages, dont la dynamique d'études et de travaux ne ralentit pas, pour requalifier et aménager les sites accueillant du public. En 2018, le Département a décidé d'apporter un concours financier aux collectivités engagées dans les programmes d'actions pluriannuels des stratégies de gestion des bandes côtières, pour faire face aux phénomènes d'érosion et de submersion marine et gérer au mieux les territoires menacés.

### Le Syndicat Mixte Géolandès

Membre du syndicat mixte Géolandès, le Département coordonne et pilote les actions menées sur les plans d'eau douce arrière-littoraux en matière de lutte contre le comblement, régulation des plantes aquatiques envahissantes, aménagements des abords des plans d'eau (plan-plage lacustre). L'année 2018 a été marquée par :

- un programme d'entretien conséquent sur 7 des 15 bassins dessableurs gérés par le Syndicat, générant l'extraction de 23 830 m<sup>3</sup> de sédiments,

- l'arrêt des travaux de faucardage-moissonnage sur l'étang Blanc (conduits depuis 1989): le *lagarosiphon major*, l'espèce aquatique envahissante formant un herbier recouvrant les 2/3 du plan d'eau, a notamment régressé au profit d'une espèce indigène, le *myriophylle à fleurs alternes*.

## LES CHIFFRES CLÉS

- 12760 m<sup>3</sup> d'apports collectés sur le littoral landais
- 15 sites plans plages lacustres et littoraux en projet et 1 site en travaux
- 5 sites en démarche de stratégie de gestion du trait de côte
- 2100 m<sup>3</sup> de plantes exotiques éliminées
- 23 830 m<sup>3</sup> de sédiments extraits des bassins dessableurs



## LE CONTEXTE

La préservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité constitue un des principaux domaines d'intervention du Département en matière de politique environnementale.

La politique Espaces Naturels Sensibles, compétence légale, permet au Département d'intervenir en maîtrise d'ouvrage directe, mais aussi et surtout en tant que partenaire technique et financier des acteurs du territoire (communes ou groupements de communes, associations, Conservatoire du Littoral,...), qui s'engagent dans la protection du patrimoine naturel des Landes.

Dans la continuité du 1<sup>er</sup> Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles, adopté en 2009, l'Assemblée départementale a adopté le **Schéma Nature 40**, établi pour la période 2018-2027. Celui-ci cadre l'action départementale en lien avec les partenaires selon trois axes d'intervention en matière d'acquisition et gestion de sites, d'acquisition de connaissances sur la biodiversité landaise et de valorisation des enjeux de protection du patrimoine naturel auprès du public.

## LES ACTIONS



### LES CHIFFRES CLÉS

- **84** sites labellisés Nature 40 et gérés par le Département et/ou ses partenaires, pour une superficie totale de **8 838** ha
- **61** lagunes intégrées au programme départemental
- **2 084** élèves accueillis par les techniciens naturalistes

#### La gestion partenariale des sites

La politique foncière permet d'acquérir, gérer et aménager des sites naturels en vue de leur protection et leur ouverture au public, quand cela est compatible avec leurs enjeux de conservation. Dans ce cadre, le Département a constitué un service dédié compétent en matière de gestion des milieux naturels, susceptible d'accompagner les acteurs locaux dans leurs projets. Ce sont 84 sites représentant 8 838 ha répartis sur près d'un tiers des communes qui bénéficient du label « Nature 40 » et sont ainsi gérés pour la préservation, la connaissance et la découverte du patrimoine naturel landais.

#### La connaissance de la biodiversité et sa prise en compte dans l'aménagement du territoire.

Le Département travaille en partenariat avec les observatoires régionaux de la faune et de la flore sauvages afin notamment de mutualiser les données et de faire connaître pour mieux protéger. Une liste d'espèces pour lesquelles le Département dispose d'une importante responsabilité a été déterminée : ce « Top Nature » bénéficie de programmes de connaissance approfondie.

#### Le partage de la connaissance par l'éducation et la sensibilisation

Afin de favoriser l'appropriation des enjeux départementaux par le grand public, plus de 500 animations à destination du grand public et des scolaires ont été organisées sur les sites du réseau Nature 40.

Dans le cadre du programme de préservation des lagunes du plateau landais, la troisième année du projet « contes » a permis à plus de 200 collégiens et écoliers de découvrir les zones humides de Haute Lande et de s'impliquer dans l'écriture d'un recueil de contes sur le thème des lagunes. Ce travail s'est conclu par une journée de restitution sous forme de lecture, théâtre et danse à Labouheyre.

# L'ESPACE RIVIÈRE

## LE CONTEXTE

La protection et la gestion solidaires des ressources en eau sont au cœur des engagements du Département des Landes.

## LES ACTIONS

### LES CHIFFRES CLÉS

- **99 %** du territoire couvert par 16 structures gestionnaires des bassins-versants de cours d'eau
- **75 %** des communes landaises ont formé au moins un agent à des pratiques de désherbage respectueuses de l'environnement
- **22** stations départementales de suivi de la qualité des eaux de rivière en complément des **79** stations de l'agence de l'eau Adour-Garonne

#### **L'appui à la gestion raisonnée des ressources en eau et des milieux aquatiques**

concilie la préservation des écosystèmes et la satisfaction des différents usages de l'eau. Dans le cadre de son schéma départemental en faveur de l'espace rivière adopté en 2009 et révisé en 2017, le Département intervient auprès des gestionnaires de cours d'eau par le biais d'une équipe dédiée à l'accompagnement technique et à l'animation territoriale, ainsi qu'au travers d'un règlement d'aides financières. Deux journées ont été organisées à l'attention des techniciens de rivières en 2018. La première pour échanger sur la finalisation des dossiers réglementaires, préalable indispensable à la réalisation des travaux en cours d'eau. La seconde, en collaboration avec le Service Espaces

Naturels Sensibles du Département, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les actions mises en place par les syndicats de rivières.

**La surveillance et la protection de la ressource en eau** est en partie assurée par le Département qui pilote un réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles, complémentaire aux réseaux nationaux. Les résultats de l'ensemble des réseaux de surveillance sont interprétés, compilés, puis mis en ligne sur [landes.fr](http://landes.fr). Cette action engagée depuis 1992 permet de suivre l'évolution à long terme de la qualité des cours d'eau, et de mesurer les effets des actions de préservation ou de reconquête de la qualité des milieux mises en place par les structures gestionnaires.

#### **L'implication dans la gestion équilibrée de la ressource**

et la réduction de la vulnérabilité aux inondations au travers de l'Institution Adour. Le Département est membre fondateur de cet établissement public territorial de bassin (EPTB) qui coordonne l'action des acteurs publics de l'eau du bassin de l'Adour en matière de gestion intégrée de la ressource en eau, de protection des milieux aquatiques et de gestion des risques fluviaux. L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la loi dite « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a nécessité un accompagnement accru des territoires. Les évolutions réglementaires récentes entraînent également la conduite d'une réflexion profonde au sein de l'EPTB visant à redéfinir une feuille de route



# LES ITINÉRAIRES CYCLABLES ET DE RANDONNÉE

## LE CONTEXTE

L'engagement volontariste en faveur des pratiques cyclables et de randonnée se traduit par une offre diversifiée visant à faire des Landes une destination touristique reconnue et appréciée en matière d'offre « vélo » et « randonnée ». C'est dans ce contexte qu'a été adopté le nouveau schéma cyclable pour les 10 prochaines années.

L'objectif est que ce maillage s'étende à l'ensemble du territoire pour passer des pratiques touristiques et de loisirs à un mode de déplacement intégré à la vie quotidienne des habitants.

## LES ACTIONS



### Gestion des itinéraires départementaux ouverts à la pratique pédestre, équestre et VTT

Elle consiste, par la présence d'une équipe opérationnelle, en :

- la réalisation d'aménagements (passerelles, caillebotis...),
- la mise à jour du balisage et le renforcement du jalonnement directionnel des itinéraires,
- l'entretien végétal des sentiers, réalisé pour moitié en régie, le reste par des prestations d'entreprises privées dont des entreprises d'insertion.

### Mise en œuvre du schéma cyclable départemental

- accompagnement technique et financier d'opérations de création d'itinéraires par les territoires intercommunaux,
- inauguration de l'EuroVelo 3, la Scandibérique, le 2 juin 2018:

elle traverse les Landes sur environ 177 km. Le Département, en tant que coordinateur de sa mise en œuvre pour les Landes, anime depuis 2016 un travail concerté et participatif au sein de sept comités de territoires créés à l'échelle de chacun des territoires traversés (Communautés de Communes des Landes d'Armagnac, du Pays de Ville-neuve en Armagnac landais, du Pays Tarusate, de Maremne Adour Côte-Sud, du Seignanx et des Communautés d'Agglomération du Grand Dax et Mont de Marsan Agglomération). Cette collaboration a permis de défi-

nir le tracé de la Scandibérique, et d'en matérialiser la continuité sur les lieux selon une diagonale Nord-est/ Sud-ouest passant par Mont-de-Marsan et Dax.

### Promotion des itinéraires

- édition d'une collection de 18 rando-guides et de 2 tomes *À vélo, les Landes c'est tout naturel* recensant et présentant chemins de randonnée, pistes cyclables et boucles cyclo touristiques,
- installation et gestion de systèmes de comptage mesurant la fréquentation sur les itinéraires en complément de la mise à disposition d'enquêtes de satisfaction.



## LES CHIFFRES CLÉS

- **215** boucles pédestres/ **3 500 km** d'itinéraires de randonnée
- **11** boucles VTT
- **7** boucles équestres
- **4** voies jacquaires et **3** voies vertes départementales
- **621 km** de pistes cyclables et voies vertes
- **2 000 km** d'itinéraires cyclables balisés sur route
- **18** rando-guides et cyclo-guides

# les Lagunes des Landes de Gascogne





# LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX 66 - 70



**Ressources humaines 68**

**Informatique, réseaux et télécommunications 69**

**Bâtiments départementaux, énergie et bois 70**

# RESSOURCES HUMAINES

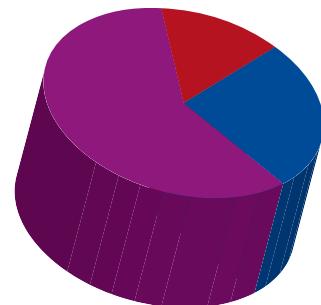
## LE CONTEXTE

Au 31 décembre 2018 (hors Centre départemental de l'enfance et Domaine d'Ognoas), le Département compte 1 446 titulaires et 525 non titulaires: 46 contractuels, 374 assistants familiaux, 91 travailleurs handicapés, 8 collaborateurs de cabinet et de groupes politiques, 6 apprentis.

## LES ACTIONS

### RÉPARTITION DES AGENTS SELON LA CATÉGORIE

CATÉGORIE A	<b>16 %</b>
CATÉGORIE B	<b>26 %</b>
CATÉGORIE C	<b>58 %</b>



### Organisation, compétences et réorganisation des services

- Rapport de situations comparées entre les femmes et les hommes au sein des services départementaux
- Réorganisation des services départementaux:
  - Directions de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Espace Rural, du Tourisme, des Entreprises et des Initiatives Économiques et du Pôle Syndicats Mixtes;
  - Direction de l'Aménagement: réorganisation de l'Unité Territoriale de Morcenx avec l'ouverture du Centre d'Exploitation de Linxe
  - Modification de l'organigramme de la Médiathèque départementale;
  - Création d'un centre ressources formations pour les agents départementaux;
  - Création de la Direction de la Commande Publique;

- Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports: organisation « Ressources Humaines » de la politique éducative départementale

### Moyens

- Renouvellement de la certification PEFC et Imprim'vert
- Création du local de gestion des déchets de Macy
- Gestion de l'inventaire des biens mobiliers
- Centre d'exploitation de Linxe (sera opérationnel au 1<sup>er</sup> avril 2019)
- Mise en place du Pool Véhicules (élargissement est prévu début 2019)
- Mise en œuvre du Prélèvement à la source
- Elections professionnelles, scrutin du 6 décembre 2018 pour le renouvellement des instances suivantes: CAP et Comité Technique, et création d'une nouvelle instance pour les contractuels: CCP



- Convention d'adhésion au service de médiation préalable obligatoire
- Mise en place d'un référent déontologue
- Crédit d'admission au service de médiation préalable obligatoire
- Formation aux risques liés au travail en hauteur pour les agents des collèges »
- Prévention des agressions externes (analyse du traitement dans le cadre du RGPD)
- Accompagnement de plusieurs services via l'intervention de prestataires extérieurs (étude ergonomique, accompagnement collectif et individuel des équipes); Suivi des études ergonomiques dans 5 collèges
- Participation au dispositif Duo-Day

# INFORMATIQUE TÉLÉCOMS ET RÉSEAUX

## SYSTÈMES D'INFORMATION ET ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

### LE CONTEXTE

Le système d'information du Département comprend 1 400 ordinateurs et 150 serveurs. Le Service des Usages Numériques assure son maintien en conditions opérationnelles, ses évolutions, sa sécurité et l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD).

### LES ACTIONS

#### Moyens généraux informatiques, réseaux et télécommunications

**Le plan de continuité d'activité**, visant à limiter au minimum l'arrêt des services en cas de sinistre majeur a été finalisé. Le Département assure pour ses services une disponibilité des moyens et des usages informatiques avec l'ensemble des outils depuis un autre site si nécessaire.

**Le groupement de commande de télécommunications** initié avec le Centre de Gestion des Landes autour de la téléphonie mobile a débouché sur une contractualisation qui permettra dès 2019 au Département de réduire les coûts pour les 500 abonnements dont il dispose.

**Le renouvellement annuel des équipements informatiques** a permis le remplacement de 150 ordinateurs de bureau, 90

ordinateurs portables équipés d'une solution de cryptage des données et le remplacement de 30 imprimantes. L'évolution observée sur la dématérialisation des procédures est accompagnée par l'ajout de 20 scanners haute vitesse et du doublement des écrans pour 70 postes informatiques.

**Les demandes d'assistance au support informatique**, par les services départementaux s'élèvent à 4 300 sur plus de 80 sites du Département.

**Les ventes aux enchères** d'environ 300 ordinateurs et imprimantes individuelles (reconditionnés lors de la rotation du parc informatique) ont permis au Département d'effectuer une recette de près de 14 000 €.

#### Informatique de gestion

**La mise en place d'une gestion électronique** de documents a été initiée autour de la dématérialisation de l'ensemble des pièces justificatives de la dépense et de la recette en relation avec la paie rédactionnelle.

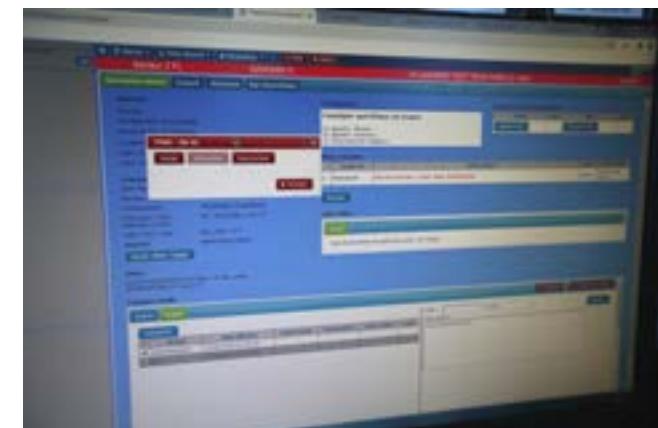
**Les assistants familiaux disposent d'un Extranet** pour une saisie dématérialisée de leurs activités, permettant ainsi une disponibilité immédiate de l'information, tout en réduisant les impressions papier.

**La gestion informatisée du dispositif télésignalisation** est désormais dotée d'une interface automatisée entre les outils informatiques du Département et ceux du SDIS. Cet échange d'informations en temps réel permet une visibilité immédiate des bénéficiaires du service.

**Les demandes d'aides d'allocation individuelle de transport** sont entièrement dématérialisées depuis la rentrée scolaire du mois de septembre, pour les élèves demi-pensionnaires et externes.

### LES CHIFFRES CLÉS

- **2 000** utilisateurs du système d'information
- **1 400** postes informatiques
- **600** imprimantes
- **150** serveurs



1,8 M€

## BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

70

rapport d'activité 18

### LES ACTIONS



0,2 M€

## ÉNERGIE ET BOIS

### LES ACTIONS

- Gestion du parc de 15 chaudières bois installées dans des bâtiments départementaux.
- Lancement des études du Plan Pluriannuel d'Investissement pour le renouvellement de 9 chaudières bois.
- Remplacement de la chaudière du collège Léon des Landes de Dax, par une chaudière basse

température à haut rendement.  
• Première année d'exploitation de la centrale photovoltaïque (419 m<sup>2</sup>) implantée sur le toit des Archives départementales. La production en autoconsommation permet de couvrir 11 % de la consommation annuelle du bâtiment soit 84 000 kWh.



Le futur CMS de Morcenx



Centrale photovoltaïque sur le toit des Archives départementales

# ADRESSES UTILES

## Conseil départemental des Landes

Hôtel du Département  
23 rue Victor-Hugo  
40025 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40

## Antenne de St-Paul-lès-Dax

24 boulevard Saint-Vincent-de-Paul  
40992 SAINT-PAUL-LÈS-DAX Cedex  
Tél. : 05 58 91 53 54

## Archives départementales des Landes

25, place du 6<sup>e</sup>-RPIMa  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 85 75 20

## Médiathèque départementale

240 avenue David-Panay  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 75 76 06

## Les Jardins de Nonères

Entreprise Adaptée Départementale  
Établissement et Service d'Aide par le Travail  
1276 avenue de Nonères  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 06 73 04

## C.M.S. Dax

5 rue Labadie  
40100 DAX  
Tél. : 05 58 90 19 06

## C.M.S. Hagetmau

198 avenue de la Gare  
40700 HAGETMAU  
Tél. : 05 58 79 32 25

## C.M.S. Mont-de-Marsan

836 avenue Eloi-Ducom  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 51 53 63

## C.M.S. Parentis-en-Born

434 avenue Nicolas-Brémontier  
40160 PARENTIS-EN-BORN  
Tél. : 05 58 82 73 65

## C.M.S. Tارتاز

4 rue de la Piscine  
40400 TARTAS  
Tél. : 05 58 73 54 33

## C.M.S. Saint-Vincent-de-Tyrosse

4 allée des Magnolias  
40230  
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE  
Tél. : 05 58 77 06 48

## Centre Départemental de l'Enfance

2 rue de la Jeunesse  
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 46 62 00

## Maison landaise des personnes handicapées - MLPH

836 avenue Eloi-Ducom  
40000 MONT-DE-MARSAN  
05 58 51 53 73

## Laboratoires des Pyrénées et des Landes (siège social)

Rue des Écoles  
64150 LAGOR  
Tél. : 05 59 60 23 85

## Laboratoires des Pyrénées et des Landes (site de Mont-de-Marsan)

1 rue Marcel-David  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 06 08 08

## Domaine d'Ognoas

1043 route d'Ognoas  
40190 ARTHEZ-D'ARMAGNAC  
Tél. : 05 58 45 22 11

## Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales - ADACL

Maison des Communes  
175 place de la Caserne Bosquet  
BP 30 069  
40 002 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 85 80 50

## Association départementale pour l'information sur le logement - ADIL

125 rue Martin-Luther-King  
40 000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 46 58 58

## Agence landaise pour l'informatique - ALPI

Maison des Communes  
175 place de la Caserne Bosquet  
BP 30 069  
40 002 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 85 81 90  
Fax : 05 58 85 80 81

## Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement - CAUE

155 rue Martin-Luther-King  
40 000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 06 11 77

## Comité départemental du tourisme - CDT

4 avenue Aristide-Briand  
BP 407  
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 06 89 89

## Conservatoire des Landes

Maison des Communes  
175 place de la Caserne Bosquet  
BP 30 069  
40 002 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 85 80 00

## Mission locale des Landes

279 place de la Caserne Bosquet  
40 000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 05 75 75

## Société d'aménagement touristique et d'équipement des Landes - SATEL

24 boulevard Saint-Vincent-de-Paul  
40 990 SAINT-PAUL-LÈS-DAX  
Tél. : 05 58 91 20 90

## Service départemental d'incendie et de secours - SDIS

Rocade, Rond-Point de Saint-Avit - BP 42  
40 001 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 51 56 56

## Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes - SYDEC

55 rue Martin-Luther-King - BP 627  
40 006 MONT-DE-MARSAN Cedex  
Tél. : 05 58 85 71 71

# SITES WEB

72

rapport d'activité 18

## **Conseil départemental des Landes**

landes.fr

Version mobile : mobile.landes.fr

## **Web TV du Département des Landes**

xltv-landes.fr

## **Xlandes, le magazine web du Département des Landes**

xlandes.fr

## **Agrilocal40, les producteurs en un clic**

agrilocal40.com

## **ALPI**

alpi40.fr

## **Archives départementales des Landes**

archives.landes.fr

## **Atlantisud**

atlantisud.com

## **Cartographie des travaux de voirie**

travaux.landes.fr

## **Comité départemental du tourisme des Landes**

tourismelandes.com

## **Domaine départemental d'Ognoas**

domaine-ognoas.com

## **Festival Arte Flamenco**

arteflamenco.landes.fr

## **Histoire des mouvements sociaux des Landes**

histoiresocialedeslandes.fr

## **Laboratoire des Pyrénées et des Landes**

labopl.com

## **Maison landaise des personnes handicapées**

handicaplandes.fr

## **Médiathèques publiques des Landes**

medialandes.fr

## **Mission locale des Landes**

missionlocaledeslandes.fr

## **Produits des terroirs landais**

qualitelandes.com



Département des Landes

Hôtel du Département

23, rue Victor Hugo

40025 Mont-de-Marsan CEDEX

Tél. : 05 58 05 40 40

[landes.fr](http://landes.fr)



Les Landes, le Département